

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



DOSSIER L'ère des drones

RESTRUCTURATIONS 2015
Le message du ministre

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

MINISTRE

- 4** Restructurations 2015 :
Le message du ministre

FORCES EN ACTION

- 6** Chammal souffle sur l'Irak
- 10** Barkhane : Bamako désengagé
- 12** Sangaris : patrouille mixte en RCA
- 14** Portfolio

- 16** Les opérations en bref

FOCUS REFORME

- 18** Interview du général Lanata sous-chef « plans » à l'EMA
- 22** Réveillez l'entrepreneur qui est en vous
- 24** Brèves

FOCUS TECHNOLOGIE

- 26** Deuxième vie pour l'Awacs

FOCUS DEFENSE

- 30** Invictus Games
- 36** La Cyberdéfense se donne les moyens
- 38** Interview de Bernard Pêcheur, président du HCECM
- 40** Repères

DOSSIER

- 42** L'ère des drones

DÉTOURS

- 56** Culture. Trois lieux mythiques de la Défense
- 60** Portrait. Sauveteur dans l'âme
- 62** Kiosque
- 64** Histoire. Poilus d'Alaska

LA DÉFENSE DE DEMAIN

RÉMI CONNAN@DICOD

Les restructurations annoncées le 15 octobre et le projet de loi de finances (PLF) pour 2015 présenté début octobre démontrent la volonté de la France de conserver les moyens de ses ambitions pour sa politique de défense. Volonté qui est soulignée par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans son message sur les restructurations (ci-après).

Plus que jamais, l'opérationnel est au cœur de la transformation. En premier lieu, cette priorité se voit dans le nombre limité d'unités dissoutes. L'effort consenti pour arriver à la cible de 7 500 emplois supprimés en 2015 est réparti de façon à laisser aux armées, la marge de manœuvre pour s'organiser de façon cohérente au regard du contrat opérationnel.

En second lieu, la priorité aux équipements du futur reste centrale dans le PLF 2015. En particulier, ce qui retient l'attention c'est la place accordée aux réponses face aux nouvelles menaces : drones, renseignement, Cyberdéfense. C'est pourquoi le dossier du mois est consacré aux drones, un système d'arme stratégique pour les armées. De même, un focus sur la Cyberdéfense décrypte l'organisation du ministère pour faire face aux nouvelles menaces digitales.

Pour autant le combattant de demain n'est pas un robot, mais bien un Homme. C'est la troisième priorité. Le recrutement de jeunes et de nouvelles compétences reste l'effort majeur pour notre ministère, premier recruteur en France, avec 16 000 embauches chaque année. Car c'est la dimension humaine qui crée le lien dans les armées. Ainsi ce numéro donne un coup de projecteur aux blessés de la Défense qui ont récolté une moisson de médailles aux « Invictus Games » de Londres. Des blessés, civils et militaires, dont le courage montre que la force du ministère et des armées réside dans les valeurs de dépassement de soi, de dévouement et de solidarité.

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (air) Antoine Plantard. **Rédacteur en chef** : lieutenant-colonel (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint** : capitaine (terre) Flora Cantin (01 44 42 33 18). **Secrétaire générale de rédaction** : Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Directrice artistique** : Micheline Jérôme (Key Graphic). **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Jean-Jacques Chatard (46 98), maréchal des logis-chef (terre) Rym Senoussi (48 40). **Service icône** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 53 42 87 79. **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage** : EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod – Case 33 – 1, place Joffre – 75700 Paris SP 07. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Ebtissam Bellamou : 01 44 42 40 07. ebtissam.bellamou@intrade.gov.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : Neuron au décollage - © Dassault Aviation - R. Michelin.



R. PELLEGRINO@ECPAD

Restructurations 2015 : le message du ministre

La loi de programmation militaire 2014-2019, adoptée en décembre dernier par le Parlement, fixe un projet et une ambition à nos armées pour leur permettre de répondre aux menaces pesant sur notre pays. Cette loi décline les décisions prises par le président de la République, chef des armées, dans le cadre du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale présenté en 2013.

Le ministre de la Défense que je suis est le garant de la bonne exécution de la loi de programmation militaire. Celle-ci est cohérente avec les responsabilités internationales de la France, son engagement actuel sur plusieurs théâtres d'opérations et le maintien de la dissuasion nucléaire. Elle est équilibrée entre la formation des compétences riches et utiles à notre Défense et le renouvellement de nos équipements, plus sophistiqués et coûteux qu'hier. Cette loi prépare l'avenir en permettant un investissement déterminant dans la cyberdéfense, le renseignement ou les forces spéciales pour ne citer que ces exemples. Elle s'inscrit enfin dans un contexte budgétaire contraint.

Mon implication de ministre de la Défense est totale pour permettre la réussite de ce nouveau modèle d'armée. Le 1^{er} octobre dernier, j'ai présenté devant le Parlement le budget de la mission Défense pour 2015. Celui-ci répond strictement aux engagements pris par le gouvernement devant la Nation lors du vote de la loi de programmation militaire. 31,4 milliards d'euros seront investis par la Défense en 2015; cet effort constant des Français signale l'ambition singulière de la France lorsque sa sécurité et ses responsabilités sont en jeu.

L'évolution vers le modèle d'armée des années 2020 suppose des réorganisations. Pour cela, je me suis fixé une méthode dès 2012. **Pragmatique**, je privilégie l'analyse fonctionnelle et capacitaire aux coupes purement arithmétiques. Cela signifie que le choix des régiments, bases aériennes ou structures administratives devant être conservés, transférés ou dissous résulte d'une analyse qui prend en compte des considérations opé-

tionnelles, budgétaires, et liées à l'aménagement du territoire.

Concentré sur la priorité opérationnelle, j'assure le respect d'un principe inscrit dans la programmation militaire : les deux tiers des 23500 suppressions de postes – complémentaires aux 10175 postes dont la suppression était inscrite dans la précédente loi de programmation – doivent porter sur le soutien, les structures organiques, l'environnement et l'administration du ministère, préservant ainsi les forces opérationnelles. En 2015, 7500 postes seront supprimés. **Responsable**, la Défense prend part aux efforts de la Nation pour redresser sa situation budgétaire. La souveraineté de notre pays dépend autant de sa Défense que de la maîtrise de ses comptes publics.

Ainsi, j'ai pris une série de décisions concernant nos armées et services en 2015, portant sur des réorganisations, des mutualisations, des transferts d'unités et des fermetures d'implantations militaires. En voici l'essentiel.

L'armée de Terre doit s'adapter aux nouveaux contrats opérationnels, en particulier dans les domaines des forces spéciales et de la cyberdéfense. Elle doit également préserver ses capacités d'engagement, fixées à 66000 soldats projetables. En 2015, le 1^{er} régiment d'artillerie de marine ainsi que l'état-major de la 1^{re} brigade mécanisée stationnés à Châlons-en-Champagne (Marne) seront dissous. Le 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Castres (Tarn) et le 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal (Vosges) seront transformés en régiments d'infanterie de nouvelle génération. Par ailleurs, j'ai demandé au chef d'état-major de l'armée de Terre d'élaborer un nouveau projet s'inscrivant dans le plan stratégique présenté par le chef d'État-Major des armées, « Cap 2020 ».

La Marine atteint aujourd'hui un stade de concentration territoriale élevé, principalement autour des deux grands ports de Brest (Finistère) et Toulon (Var). La manœuvre retenue d'ici 2019 est donc la rationalisation poussée des structures de la Marine, à travers notamment des synergies et mutualisations locales.

En 2015, cinq bâtiments seront désarmés et deux organismes fermeront afin de réduire le maillage territorial de la Marine : la base navale de l'Adour à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) et le commandement maritime de Strasbourg (Bas-Rhin).

Dans le cadre de son plan « Unis pour faire face », **l'armée de l'Air** préservera les capacités opérationnelles nécessaires aux missions qui lui sont confiées par le Livre blanc. Dans une logique de concentration des moyens, la constitution de pôles d'excellence favorisera les synergies locales.

D'ici 2019, les décisions prises visent un resserrement du dispositif et la densification des bases aériennes tout en mettant en œuvre la préparation opérationnelle différenciée.

La base aérienne 901 de Drachenbronn (Bas-Rhin) sera transformée en Élément air rattaché (EAR) à la base aérienne 133, dont le site continuera d'accueillir des moyens de détection et le personnel nécessaire à leur maintenance. Par ailleurs, le début de la dissolution de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic (Côte-d'Or) est lancé, avec le transfert du Commandement des forces aériennes (CFA) vers la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac (Gironde) et sa fusion avec le Commandement du soutien des forces aériennes (CSFA).

La transformation des soutiens se poursuit pour le **Service du commissariat des armées, la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information, le Service des essences des armées** et le **Service interarmées des munitions** mais également pour l'ensemble des directions et services relevant du **Secrétariat général pour l'administration**.

S'agissant du cas particulier de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) du Val-de-Grâce (Paris), son évolution s'inscrit dans le cadre du projet de transformation du **Service de santé des armées** (SSA). Celui-ci vise à maintenir la capacité opérationnelle du service, tout en garantissant la qualité de soin et les conditions de travail du personnel. Conscient de l'exceptionnelle qualité de notre SSA, démontrée chaque jour tant sur le territoire national que sur les théâtres extérieurs, il m'appartient de le préserver.

À l'avenir, le Val-de-Grâce abritera un pôle d'excellence réservé aux activités de recherche, de formation académique et de mémoire du SSA autour de l'École du Val-de-Grâce et du musée du SSA. Ces activités seront densifiées, en raison de l'attachement historique des Français et de la communauté de défense au site du Val-de-Grâce. Les activités médicales du HIA Val-de-Grâce seront progressivement transférées vers deux HIA de la région

parisienne : Percy et Bégin. Ces sites, performants et récents, disposeront ainsi de moyens renforcés leur permettant de fonctionner dans les meilleures conditions et de s'insérer au mieux dans leur territoire de santé, au profit des populations civiles et militaires. Ainsi, en Île-de-France, les moyens opérationnels du SSA pour la prise en charge médico-chirurgicale des blessés de guerre seront renforcés. Cette réorganisation est conforme à la nouvelle stratégie nationale de santé prônant un recours accru à un exercice médical ambulatoire et à la densification des sites.

Enfin, l'ensemble des états-majors et directions de service se regroupera sur le site parisien de Balard. Ce regroupement se traduira notamment par le transfert du personnel de la **Direction générale de l'armement** actuellement implanté à Bagneux (Hauts-de-Seine) ainsi que d'une partie du personnel de la **Direction du renseignement militaire** implantée actuellement à Creil.

Personnel, élus locaux et nationaux, partenaires de la Défense, chacun doit être parfaitement informé de ces décisions. C'est pourquoi j'ai demandé aux chefs et responsables des armées et services concernés de présenter ces mesures aux agents civils et militaires. J'ai également voulu que l'information publique soit

améliorée et livrée de la manière la plus détaillée possible. Un dossier thématique est diffusé aujourd'hui à l'attention du personnel, des élus et des acteurs publics et privés. Ce document d'information détaille notamment l'implication de mon ministère pour accompagner le personnel et les territoires. Cela représente un engagement financier majeur, élevé à près de 205 millions d'euros pour le personnel en 2015, et à 150 millions d'euros pour l'accompagnement des territoires d'ici 2020. Pleinement engagé au service de notre Défense, je fais de la réussite de ce projet collectif ma priorité absolue. L'implication de chaque responsable, de chaque chef et de chaque agent de mon ministère est plus que jamais nécessaire pour relever ces défis. Je leur exprime toute ma confiance.

« J'ai pris une série de décisions concernant nos armées et services en 2015, portant sur des réorganisations, des mutualisations, des transferts d'unités et des fermetures d'implantations militaires. »

M. LeBriant





Chammal souffle sur l'Irak



Après l'adoption de la résolution 2170, mi-août, par le Conseil de sécurité de l'ONU, la France a lancé l'opération Chammal visant à lutter contre le groupe terroriste Daech. Depuis le 19 septembre, à la demande des autorités de Bagdad et aux côtés des États-Unis, les forces françaises réalisent en Irak des missions de renseignement et peuvent être amenées à effectuer des frappes en cas de nécessité.



© ARMÉE DE L'AIR

© MARINE NATIONALE

Les missions aériennes sont conduites en étroite coordination avec les autorités irakiennes et le *Coordination Air Operation Center* américain, situé au Qatar.

Ci-dessus : des pilotes de la base aérienne 113 de Saint-Dizier se préparent à rejoindre la force Chammal. Leurs trois Rafale vont rallier les six autres appareils présents sur zone.

En haut à droite : le 6 octobre, la frégate de lutte antiaérienne *Jean Bart* a appareillé de Toulon pour renforcer les forces françaises déployées dans le golfe arabo-persique.

Ci-dessous : un C-135 FR du groupe Bretagne est chargé de ravitailler en vol les neuf Rafale français engagés dans la région.



© ARMÉE DE L'AIR



OPÉR

SOURCE : ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES
OCT 2014



OPERATION CHAMMAL



400 MILITAIRES FRANÇAIS
DONT LES MILITAIRES SOUS LES ORDRES D'ALINDIEN,
ET INSÉRÉS DANS LES PRINCIPAUX CENTRES DE COMMANDEMENT

9 RAFALE

1 C 135 DE RAVITAILLEMENT

1 AVION DE PATROUILLE MARITIME ATLANTIQUE 2

1 FRÉGATE ANTI-AÉRIENNE

CHAMMAL :
OPÉRATION LANCÉE LE 19 SEPTEMBRE 2014

COMMANDEMENT :
- ALINDIEN ET SON ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES

MISSION :
- FOURNIR UN APPUI AÉRIEN AUX FORCES ARMÉES IRAKIENNES

MODES D'ACTION :
- RECONNAISSANCE ARMÉE
- RENSEIGNEMENT
- CONTRÔLE AÉRIEN ET COORDINATION

● PRINCIPAUX CENTRES DE COMMANDEMENT



Dans le cadre des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies allant contre les actions des groupes terroristes, et plus particulièrement selon la résolution 2170 adoptée le 15 août dernier, la France a lancé l'opération Chammal – nom d'un vent du Moyen-Orient – en Irak. Dès le 19 septembre, à la demande des autorités de Bagdad et après décision du président de la République, la France s'est engagée aux côtés des États-Unis pour combattre le groupe terroriste appelé Daech. Commandées depuis le Centre de planification et de conduite des opérations (basé à Paris) par le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, et réalisées sous le contrôle opérationnel du contre-amiral Antoine Beaussant, commandant la zone maritime océan Indien (Alindien), les missions aériennes sont conduites en étroite coordination avec les autorités irakiennes et le *Coordination Air Operation Center* américain, situé au Qatar. Aux côtés des Rafale, ravitaillés par un C-135 FR du groupe de ravitaillement en vol Bretagne, un avion de patrouille maritime Atlantique 2 de la flottille 23F effectue des missions de renseignement et de reconnaissance armée afin de fournir un appui aérien aux forces armées irakiennes, de jour comme de nuit. Ces missions visent d'abord à acquérir des informations sur les positions, les mouvements et les vulnérabilités du groupe terroriste, mais des frappes sont possibles en cas d'identification de cibles d'opportunité au sol. Les Rafale français ont effectué leurs premières frappes contre Daech fin septembre, détruisant des points stratégiques du groupe terroriste, notamment des dépôts logistiques.

Le dispositif français permanent dans le golfe arabo-persique permet de bénéficier de facilités logistiques et d'une très bonne connaissance de la région. Courant octobre, trois Rafale supplémentaires et une trentaine de militaires chargés de la mise en œuvre et du pilotage des aéronefs ont rejoint le golfe. La frégate antiaérienne *Jean Bart* a appareillé de Toulon début octobre pour renforcer la force Chammal et des officiers de liaison complètent le dispositif dans les structures de commandement américain et irakien pour veiller à la coordination des actions en cours. Actuellement, 400 militaires français œuvrent au profit de l'opération. Cette dernière s'inscrit dans une stratégie militaire française globale de lutte contre le terrorisme, menaçant les Français aussi bien depuis le Proche et Moyen-Orient que depuis le Sahel. ■

Bamako désengagé

Les opérations de désengagement du site de Bamako, la capitale du Mali, se poursuivent dans la bande sahélo-saharienne. D'ici le mois de novembre, des centaines de casques et gilets de protection individuelle, 150 tentes, 1200 lits, 20000 rations de combat, les munitions, les installations sanitaires de campagne, la centrale électrique, le matériel de soutien pétrolier... seront reconditionnés. Les trois quarts des 450 conteneurs seront redéployés vers Gao (Mali), Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad). Le quart restant rejoindra la France. Début octobre, plus de 70 % de ces conteneurs avaient quitté la

capitale malienne. Une opération rendue possible grâce au centre opérationnel de désengagement, armé par des spécialistes du soutien, mais également grâce à une compagnie de protection et à l'action du groupement aérien d'appui aux opérations. Après la bascule du groupement tactique opérationnel et de ses avions vers Niamey, puis celle, sur N'Djamena, de l'avion ravitailleur KC-135, les hangars techniques et les structures aéromobiles modulaires déployables du détachement air seront bientôt acheminés vers le Niger. Quant à l'unité médicale de théâtre, elle est désormais à Niamey. ■

Flora Cantin





FORCES EN ACTION



Sangaris Patrouille mixte en RCA



Du 7 au 11 octobre, la situation sécuritaire s'est brusquement dégradée à Bangui, capitale centrafricaine. Cette montée de tensions, qui semble avoir débuté avec des manifestations à visées politiques, s'est caractérisée par de nombreux tirs dirigés par des individus armés contre les forces internationales, composées entre autres de militaires français. Agissant en appui des forces de sécurité intérieure centrafricaines et des soldats de la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine), la force Sangaris a dû réarticuler son dispositif dans la ville et riposter à de nombreuses attaques, neutralisant plusieurs individus. L'objectif des forces internationales (Sangaris, Eufor RCA et Minusca) était de rétablir la sécurité et de préserver la libre circulation dans la capitale. Leur action conjointe a permis un retour au calme de la situation, qui reste néanmoins fragile.

Par ailleurs, le 10 octobre, à plus de 200 kilomètres au nord de Bangui, dans la ville de Dékoa, des éléments français sont intervenus pour protéger la population après que des tirs d'armes légères ont été entendus. Les

militaires français, qui ont neutralisé plusieurs individus, sont parvenus à stabiliser la situation. Actuellement, 2000 militaires français sont déployés dans l'opération Sangaris pour soutenir le déploiement de la force africaine de la Minusca. Commandés par le général camerounais Martin Chomu Tumenta, les 6700 hommes de cette mission ont pour objectif, suivant le mandat donné par l'ONU : d'assurer la sécurité des populations civiles, de contribuer à l'établissement de l'État de droit avec le redéploiement des services publics, d'aider à lutter contre l'impunité, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, de promouvoir et protéger les droits de l'homme et enfin de désarmer les groupes combattants. Cette force onusienne a déjà relevé celle de Sangaris dans la région ouest du pays, ou la dernière emprise française à Bossangoa lui a été transmise le 9 octobre. La Minusca y opère désormais en appui des forces de sécurité intérieure centrafricaines. La force Sangaris quant à elle concentre ses efforts dans la région de Bangui, dans le couloir central, et dans un triangle situé au centre-est du pays, entre les villes de Sibut-Dékoa-Bambari. ■

Flora Cantin, source État-Major des armées

O
F
O
H
R
O
R





F.-J. BROWN/AFP/IMAGEFORUM

1 – Chine

Des militaires chinoises défilent sur la place Tian'anmen, à Pékin.

2 – Indonésie

Un bataillon de commandos de l'armée indonésienne parade à Jakarta.



A. SOLARO/AFP/IMAGEFORUM

3 – Italie

Moment de recueillement pour ces carabinieri italiens devant le monument du soldat inconnu à Rome.



G. GOBETTO/AFP/IMAGEFORUM

4 – Sénégal

À Dakar, défilé de gardes républicains lors de commémorations des tirailleurs sénégalais.



D. ARDIANG/AFP/IMAGEFORUM

5 – Chili

Parade militaire des forces armées chiliennes à Santiago pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance du pays.



C. SANTANA/AFP/IMAGEFORUM

27-29/09 MER ROUGE LE COURBET S'ENTRAÎNE AVEC DES NAVIRES ALLIÉS

Dans le cadre de l'opération Enduring Freedom, le *Courbet* a effectué en mer Rouge différents exercices de lutte antinavire et d'évolutions tactiques avec le task group britannique Cougar 14 – notamment composé des bâtiments *Bulwark* et *Lyme Bay* – ainsi qu'avec la frégate allemande *Schleswig Holstein*. Au cours de ces manœuvres, un hélicoptère britannique a réalisé une séance d'appontages et de décollages suivie d'un ravitaillement permettant ainsi de renforcer l'interopérabilité et d'entraîner les pilotes à apponter sur un bâtiment



allié. Les navires ont franchi ensemble le détroit de Bab el-Mandeb, reliant la mer Rouge au golfe d'Aden, dans la nuit du 28 au 29 septembre avant de réaliser le ravitaillement du *Courbet* par le bâtiment britannique *Wave Ruler*. Engagé depuis le 4 août dans l'opération

Enduring Freedom pour l'Afghanistan, qui comporte un volet dans la Corne de l'Afrique, le *Courbet* assure la contribution de la France à la mission de lutte contre les trafics maritimes liés au terrorisme en mer Rouge, dans le golfe d'Aden, la mer d'Arabie et le golfe d'Oman.

18/09 UKRAINE DÉPLOIEMENT D'UNE ÉQUIPE DE RECONNAISSANCE

Une équipe de liaison et de reconnaissance de théâtre (ELRT) composée de militaires français et allemands est arrivée en Ukraine. La France appuie ainsi l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans sa mission de surveillance du cessez-le-feu signé le 5 septembre entre autorités ukrainiennes et séparatistes. Cette ELRT doit évaluer la faisabilité technique de l'observation du cessez-le-feu et de l'appui que les Français et Allemands pourraient apporter à l'OSCE.

26/09-01/10 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE TENSIONS À BANGUI ET BAMBARI



À Bangui, l'arrestation d'individus armés a créé un début d'émeute lors d'une patrouille d'unités de police de la Minusca (la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine) et de soldats de Sangaris. La force a mis fin à ces émeutes en ripostant. En fin de journée, les forces de sécurité intérieure, appuyées par les soldats français, ont arrêté des groupes armés qui

incendiaient des maisons. Quelques jours plus tard, à Bambari, à 385 km de Bangui, des hommes de Sangaris et de la Minusca ont également été pris à partie par des groupes armés visant le camp de l'ONU. Dans le même temps, les soldats français ont dû faire face à un autre groupe armé qui menaçait la population du sud de la ville. L'action combinée des forces Sangaris et de la Minusca a contraint ces différents groupes à se replier.

18-19/09 FRANCE LE CEMA ACCUEILLE SON HOMOLOGUE AMÉRICAIN

Le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, a reçu son homologue américain, le général Martin Dempsey, afin de discuter notamment de la coopération franco-américaine dans les dossiers liés aux crises

saharienne et au Levant. Outre une visite au centre de planification et de commandement des opérations, une cérémonie a eu lieu à l'École militaire où le chef d'État-Major des armées a remis les insignes de commandeur de la Légion d'honneur au général Dempsey.



10-11/10 ANTILLES PRISE DE 595 KILOS DE COCAÏNE PAR LE GERMINAL

Une embarcation de type go fast a été interceptée durant la nuit par la frégate de surveillance *Germinal* et son hélicoptère Panther dans les eaux internationales proches de la péninsule de Guajira (nord de la Colombie). Lors de cette opération réalisée en coopération avec les autorités colombiennes, 595 kilos de cocaïne ont été saisis et trois narcotrafiquants ont été arrêtés. La Marine française intervient régulièrement sur ce type d'opération aux Antilles dans le cadre de l'action de l'État en mer.

01-03/10 BANDE SAHÉLO-SAHARIENNE PREMIÈRE MISSION BARKHANE POUR L'A400M ATLAS



Pour la première fois, un A400M Atlas a réalisé un poser sur les plates-formes de la bande sahélo-saharienne (BSS). Dans le cadre de sa première mission opérationnelle, le cinquième A400M livré à l'armée de l'Air a quitté la

base aérienne 123 d'Orléans pour faire escale à Istres, Niamey, Ouagadougou, Kinshasa, N'Djamena et Bruxelles avant de regagner Orléans après trois jours de mission. Avec un Transall, cette opération aurait été menée en une semaine et avec une charge offerte

moindre. Niamey (Niger) a accueilli la première escale de l'appareil sur le continent africain. Une fois ses 20 tonnes de fret débarquées en moins de 2 heures sur l'*Airport of Disembarkation* du fuseau ouest de la BSS, l'Atlas a décollé vers sa nouvelle escale. Cette tournée logistique s'est terminée par N'Djamena (Tchad) le 3 octobre, avec 19 tonnes de fret. La capacité d'emport et l'allonge stratégique de l'A400M répondent parfaitement aux besoins actuels des forces armées engagées en opérations extérieures en facilitant les flux logistiques tout en économisant les moyens engagés.

01/10 LIBAN PATROUILLE FRANCO-LIBANAISE CONJOINTE

En collaboration avec les forces armées libanaises, le contingent français de la force commander reserve a réalisé une patrouille à pied aux alentours du camp de Dayr Kifa. Soldats libanais et français ont marché côte à côte sur les routes et en ville sur une dizaine de kilomètres. Adoptant une attitude de « *peace keeper* »,

les soldats ont pris contact avec la population locale tout en assurant la surveillance de la zone, mettant ainsi en application les savoir-faire communs développés lors des entraînements de coopération, comme le préconise la revue stratégique de la Force intérimaire des Nations unies au Liban.



27/09 AFGHANISTAN DERNIÈRE CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES POUR ÉPIDOTE



Le colonel Thierry Casanova, commandant le détachement Épidote 35, ainsi que les mentors français du Command and Staff College (CSC), ont participé pour la dernière fois à une cérémonie de remise de diplômes au cours de laquelle une soixantaine de stagiaires de la 9^e promotion de l'Operational Command & Staff School ont été

diplômés. Le CSC a pour mission de former les hauts responsables des forces de sécurité afghanes. Depuis 2002 et jusqu'à fin 2014, dans le cadre de la mission Épidote, la France accompagne la montée en puissance de l'armée nationale afghane en assurant la formation et le conseil de ses militaires dans les écoles de formation d'officiers.



©EMA

Interview du général de corps aérien André Lanata, sous-chef « plans » de l'État-Major des armées

« Nous sommes attentifs aux équilibres entre les objectifs de long terme et les besoins des théâtres »

La chaîne « plans » de l'État-Major des armées veille à la bonne réalisation de la loi de programmation militaire. En situation de budget contraint et dans un contexte opérationnel dense, elle obtient les ressources pour maintenir et améliorer les matériels existants, et pour acquérir des équipements nouveaux.

Alors que la transformation du ministère de la Défense se poursuit, les théâtres d'opérations se multiplient : est-il possible de concilier budget contraint, engagement opérationnel dense et préparation de l'avenir ?

La première préoccupation de la chaîne « plans » de l'État-Major des armées consiste à obtenir les ressources permettant la bonne exécution de la loi de programmation militaire (LPM). Les argumentaires qu'elle élabore au profit de nos autorités y contribuent. Ces ressources permettent à la fois de garantir le lancement des programmes nouveaux assurant la modernisation de nos équipements (préparation de l'avenir) et de soutenir l'activité du ministère. À cet égard, je souligne que le remplacement des équipements les plus anciens (par exemple : véhicules de combat de contact, avions de transport et de ravitaillement en vol, frégates et sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda) ne peut plus attendre ; l'augmentation, prévue en LPM, des crédits d'entretien programmés des matériels, qui constitue une priorité ministérielle, contribue à soutenir l'activité opérationnelle et par

conséquent les opérations en cours. Ainsi, dans un contexte d'engagements opérationnels importants, il est évident que nous sommes attentifs aux équilibres entre les objectifs de long terme et les besoins des théâtres.

Comment cela se traduit-il au niveau capacitaire ?

Nous veillons à l'accompagnement capacitaire de nos opérations. Cela se traduit tout d'abord, au quotidien, par une proximité entre les chaînes « plans » et « opérations » de l'État-Major des

des moyens de mobilité tactique et stratégique (avions de transport, hélicoptères de manœuvre, véhicules blindés ou logistiques, véhicules des forces spéciales) ou encore des systèmes de communication et de commandement. Par ailleurs, compte tenu du contexte opérationnel particulièrement dense, nous avons décidé de ne pas systématiquement attendre la pleine capacité opérationnelle des équipements les plus récents pour les engager. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'avion de transport A400M Atlas, employé

dans des missions opérationnelles malgré le processus de qualification de certaines capacités toujours en cours. À très court terme, nous comptons aussi sur le déploiement sur

« Si le besoin ou l'urgence l'exige, nous n'hésitons pas à procéder à des acquisitions d'équipement dans des délais très brefs. »

le théâtre africain de l'hélicoptère NH90 Caïman de l'aviation légère de l'armée de Terre. Il pourra embarquer jusqu'à 20 personnes et plus de 2,5 tonnes de matériel. Si le besoin ou l'urgence l'exige, nous n'hésitons pas à procéder à des acquisitions d'équipement dans des délais très brefs, via une procédure dite en « urgence opérationnelle ». Par exemple, nous avons fait l'acquisition

le théâtre africain de l'hélicoptère NH90 Caïman de l'aviation légère de l'armée de Terre. Il pourra embarquer jusqu'à 20 personnes et plus de 2,5 tonnes de matériel.

Si le besoin ou l'urgence l'exige, nous n'hésitons pas à procéder à des acquisitions d'équipement dans des délais très brefs, via une procédure dite en « urgence opérationnelle ». Par exemple, nous avons fait l'acquisition



Dernier hélicoptère de transport livré à l'armée de Terre, le NH90 Caïman sera à court terme déployé sur le théâtre africain.

de stations sol en 2013 afin d'étendre la portée des liaisons de données des systèmes d'armes et de donner une situation tactique mise à jour en temps réel aux organes de commandement sur le théâtre, mais aussi en métropole. Nous pouvons également citer l'amélioration de la protection des plates-formes (VBCI, AMX 10, Gazelle), l'adaptation des armements (Caracal en 2012, véhicules forces spéciales en 2013) et les équipements optroniques (Atlantique 2 en 2011 et C-130 en 2013) donnant une plus grande souplesse aux moyens ISR de théâtre. Il faut enfin citer l'acquisition et l'entrée en service accélérée des drones de longue endurance Reaper déployés dès leur arrivée dans les forces au profit de l'opération Serval.

Nous agissons également dans le domaine du maintien en condition opérationnelle. Des efforts sont entrepris sur certains équipements prioritaires afin de garantir leur disponibilité en opération. C'est le cas notamment des hélicoptères, fortement sollicités dans les opérations actuelles caractérisées

par d'importantes élongations et des conditions d'engagement difficiles. Ainsi, en agissant sur plusieurs leviers, en particulier logistiques, mais aussi industriels, nous avons engagé un plan d'action visant à donner davantage de disponibilité à ce type d'équipements aussi bien en ce qui concerne les hélicoptères de combat que ceux de manœuvre.

Enfin, je souligne que cette préoccupation s'étend aux capacités des directions et services de soutien (Dirisi, SEA, Simu, SSA et SCA) dont je voudrais souligner le caractère opérationnel et dont les équipements sont également très sollicités en opérations. Notre effort porte en particulier sur les systèmes d'information logistiques et sur les moyens de ravitaillement en munitions et en combustible. Ainsi, nous le voyons, le modèle actuel des armées fait face. Nous agissons aussi bien sur le long terme, en garantissant l'arrivée d'équipements modernes, que sur le court terme, en soutenant par tous les leviers utilisables les dispositifs engagés.

Qu'en est-il des aspects capacitaires de la préparation opérationnelle ?

Je voudrais insister dans ce contexte sur l'importance de la préparation opérationnelle, qui confère à nos forces armées réactivité, efficacité opérationnelle, autonomie de décision et sécurité du personnel engagé en opérations. Comme je l'ai déjà indiqué, il s'agit d'une priorité du ministre.

À mon niveau, je m'assure que cette préparation est correctement soutenue, au fil des actualisations régulières de la LPM, par les crédits dédiés à l'activité et à l'entretien programmé des matériels dont le besoin croît chaque année, notamment sous l'effet du vieillissement de certains parcs ou de l'intensité de l'exploitation qui en est faite en opérations.

Pour être complet, j'ajouterais que nous suivons avec attention les chantiers actuels de réforme du maintien en condition opérationnelle et de la supply chain qui participeront eux aussi à soutenir la préparation opérationnelle. ■

Propos recueillis par la rédaction

TROIS MATÉRIELS À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Armée de l'Air : l'A400M Atlas

Le 29 décembre 2013, l'avion de transport A400M Atlas, alors en phase d'expérimentation, réalise sa première mission en opération extérieure en acheminant 22 tonnes de fret à Bamako, au Mali, cinq mois seulement après son arrivée dans l'armée de l'Air. Le 13 septembre dernier, dans le cadre de l'opération Chammal visant à lutter contre le groupe terroriste Daech en Irak, ce même appareil projetait 12,8 tonnes de matériel et 40 personnes à Al Dhafr, aux Émirats arabes unis. L'aéronef a rejoint la base française, située à 6 000 kilomètres de la métropole, en 8 heures sans escale. En comparaison, un C-160 Transall aurait effectué la même mission en deux rotations de 36 heures chacune avec deux escales.

L'A400M Atlas se distingue essentiellement des autres avions de transport par une allonge bien supérieure, une vitesse quasiment doublée et une capacité d'emport deux à quatre fois plus importante.

À l'heure actuelle, l'armée de l'Air a réceptionné cinq A400M Atlas. Pour mémoire, le projet de loi de programmation militaire 2014-2019 prévoit 15 appareils pour la fin 2019.

d'une connaissance du milieu aéromaritime accrue par rapport aux frégates de génération précédente. Deux navires de ce type sont actuellement opérationnels dans les forces.



C. CAVALLON/MARINE NATIONALE

Armée de Terre : le véhicule blindé de combat d'infanterie

Depuis sa mise en service opérationnel, le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI) est utilisé sur de nombreux théâtres d'opérations. De l'Afghanistan au Liban en 2010, puis au Mali en 2013, il a rempli avec succès les missions confiées. Le VBCI a prouvé ses qualités dans des actions de contact parfois très dures, aussi bien en zone urbaine, comme le 21 février 2013 lors d'affrontements dans Gao, qu'en zone boisée, notamment lors des combats de l'oued d'Imenas le 1^{er} mars 2013 au Mali.

Remplaçant l'AMX-10P chenillé au sein des régiments d'infanterie mécanisée, le VBCI, plus rapide et mobile grâce à ses 8 roues motrices, offre à l'armée de Terre de grandes capacités d'observation et de feu ainsi qu'un haut niveau de protection pour ses hommes. Par ailleurs, depuis 2013, il est adapté au système Felin (fantassin à équipements et liaisons intégrés).

La LPM 2014-2019 prévoit la livraison de 102 nouveaux appareils qui compléteront un parc déjà composé de 528 véhicules.



J.-R. DRAHIC/ARMÉE DE TERRE



J.-L. BRUNET/ARMÉE DE L'AIR

Marine nationale : Le Chevalier Paul, frégate de type Horizon

Baptême du feu sans délai. La frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* a été projetée au large de la Libye dans le cadre de l'opération Harmattan trois jours après son admission au service actif, le 10 juin 2011. Pendant, plus de deux mois, elle a assuré la protection de la force aéronavale et la coordination des opérations aériennes au profit des aéronefs de la coalition, en particulier des hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de Terre embarqués sur les bâtiments de projection et de commandement. Le *Chevalier Paul* a également réalisé des tirs contre terre avec ses deux canons de 76 mm.

Grâce à cet outil qui accueille les technologies les plus récentes, l'équipage bénéficie d'un système de combat de dernière génération ainsi que de senseurs permettant de faire face aux menaces les plus modernes et de disposer

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Réveillez l'entrepreneur qui est en vous

Pour faciliter la reconversion des militaires souhaitant créer ou reprendre une entreprise, le ministère et le Medef ont signé en juin un partenariat d'accompagnement. Ce « Parcours Défense-Entrepreneurs », qui a permis la formation de 22 binômes chefs d'entreprise-militaires, doit être développé sur toute la France.

Ils ont envisagé le salariat pour leur reconversion, mais se sont rendu compte que l'envie d'entreprendre était plus forte. Pour accompagner ces militaires souhaitant devenir chefs d'entreprise, le ministère de la Défense et le Mouvement des entreprises de France (Medef) ont signé, le 5 juin, un partenariat baptisé « Parcours Défense-Entrepreneurs ». S'appuyant sur l'agence de reconversion de la Défense, il a pour but d'encourager et d'accompagner ces hommes et femmes dans leur création ou reprise d'entreprise.

À l'initiative du pôle « entrepreneuriat et croissance » du Medef, cette action repose sur un programme intitulé « Les dix idées pour créer un million d'emplois ». L'entrepreneuriat est un puissant moteur de croissance économique et « pour créer des emplois, il faut créer des employeurs », constate Thibault Lanxade, président du pôle « entrepreneuriat et croissance » du Medef. Au moment où l'organisation patronale cherchait de nouvelles pistes pour relancer la dynamique entrepreneuriale, ce partenariat a permis de créer une passerelle entre le monde de l'entreprise et celui de la Défense qui, dans le cadre de profondes réformes, réduit ses effectifs. Véritable rapprochement entre deux mondes, cette première édition a reposé sur la création de 22 binômes composés de chefs d'entreprise et de militaires engagés dans ce type de reconversion. Fort de son premier succès, ce part-

nariat va se développer sur l'ensemble du territoire au travers du réseau de Défense Mobilité et des Medef territoriaux. Grâce à cette opération, le capitaine de vaisseau Boris Solin a pu faire de nouvelles rencontres et découvrir une autre façon de travailler. Aux côtés de Gaëlle Girre, productrice, directrice générale de JM&G Productions, il a vécu une expérience enrichissante qui lui a montré une réalité exigeante. À 47 ans, et après vingt-huit années de service, il est prêt à se lancer dans sa nouvelle vie de galeriste d'art. Pour ce passionné de

« L'objectif de ce partenariat est de donner envie aux militaires d'entreprendre et de les sensibiliser sur leurs atouts, leurs valeurs... »

peinture et sculpteur amateur, ouvrir ou reprendre une galerie était un rêve. Pourtant, « cela nécessite un savoir-faire et de multiples compétences qui ne s'improvisent pas. J'ai différents projets en tête, toutefois, il me manque l'assurance qu'ils soient réalistes et réalisables », explique-t-il. Des questions auxquelles son binôme, Gaëlle Girre, a su répondre.

Évaluer la viabilité du projet

Avec son rôle d'expert, ses connaissances, et son relationnel, la chef d'entreprise a évalué la viabilité et soulevé les points faibles du projet. Elle a notamment identifié les obstacles auxquels le futur patron risquait d'être confronté : démarches administratives, choix du statut juridique

et fiscal... Elle lui a ouvert son carnet d'adresses, car « un bon réseau est un élément capital pour concrétiser des opportunités ». Le commandant a ainsi accédé à un large éventail de conseils et gagné un temps précieux. « Gaëlle Girre ne m'a pas imposé ses idées, elle m'a plutôt fourni les outils pour que je prenne mes futures décisions en toute connaissance de cause », conclut-il.

Ce partenariat s'inscrit également dans le prolongement des dispositifs d'accompagnement déjà existants : congés et prestations d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise. Pour le général de brigade Arnaud Martin, directeur de l'agence de reconversion de la Défense, « l'objectif de ce partenariat est de donner envie aux mili-

taires d'entreprendre et de les sensibiliser sur leurs atouts, leurs valeurs et leurs capacités à s'engager dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il s'agit également de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement du monde civil et d'une entreprise ». En effet, si le bilan de compétences est un outil indispensable pour élaborer un projet personnel épanouissant et réalisable, il ne suffit pas. L'une des clés de la réussite réside dans l'accompagnement du projet professionnel par des spécialistes.

Se faire épauler, c'est se donner les chances de réussir. C'est pourquoi une session d'information organisée par le Medef a complété ces immersions. Elle a traité, sous forme d'ateliers, des



Séance de travail pour Jacky Isabello, directeur de sociétés de communication, et son binôme, le capitaine de frégate Beatrix, le 18 septembre dernier, au Medef. Parmi les conseils prodigués par le chef d'entreprise : ne jamais rester sur ses acquis et faire en permanence preuve d'initiative.

aspects financiers et juridiques inhérents à ce type d'initiative, mais également des questions logistiques, marketing, fiscales ou sociales. « *Le but de ces rencontres est de faire découvrir l'écosystème entrepreneurial aux militaires et de leur expliquer son fonctionnement et ses imbrications* », souligne Thibault Lanxade. Il est important pour un futur chef d'entreprise de comprendre qu'il n'est pas seul. En intégrant une structure d'accompagnement, un créateur de

société bénéficie d'une aide précieuse entre la phase de développement de son produit ou de son service et sa phase de commercialisation.

Rayonnement des armées

« *Ces structures sont des accélérateurs de réussite* », confie Nathalie Carré, du réseau de création d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie de France. Après trois années d'existence, le taux de pérennité des entreprises accompagnées s'établit à 75 % contre 52 % pour celles qui n'en bénéficient pas. « *J'incite les futurs chefs d'entreprise à se poser les bonnes questions pour concevoir ensemble un "business model" solide. La vente d'un produit ou d'une prestation doit répondre à un besoin, c'est la règle d'or qui fait qu'une entreprise se développe et se pérennise* », ajoute-t-elle.

Si la culture entrepreneuriale a représenté une source d'intérêt majeur pour les militaires, ce partenariat a également contribué à la politique de rayonnement des armées. Parcours commando,

vol en alpha jet ou embarquement à bord du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, les chefs d'entreprise ont effectué à leur tour une immersion de 48 heures au sein d'unités militaires. Pour Jacky Isabello, entrepreneur à la tête de deux sociétés de communication et de relations presse, « *les militaires ont des choses à nous apprendre sur le management que l'on retrouve en entreprise* ». Il a encouragé son binôme, le capitaine de frégate Alexis Beatrix, porteur d'un projet de valorisation de l'information technique, à ne jamais rester sur ses acquis. « *Se remettre en question est primordial. Cela repose sur l'initiative permanente et omnidirectionnelle*, insiste-t-il. *Si, pendant des années, le militaire a obéi aux ordres de sa hiérarchie, demain, c'est le marché qui sera seul décideur.* » ■

Sandra Lewinski

Journée d'information sur l'entrepreneuriat

Le 4 décembre prochain, une journée d'information sur l'entrepreneuriat se déroulera à l'École militaire, à Paris. Ce rendez-vous est destiné à tous les militaires engagés ou non dans une démarche de reconversion. Pour plus d'informations : www.defense-mobilite.fr

**PARCOURS DÉFENSE
ENTREPRENEURS
MODE D'EMPLOI EN VIDÉO**



BALARD : UN SITE À LA RICHE HISTOIRE

Aujourd'hui, qui entend « projet Balard » imagine le futur pentagone à la française, symbole de la modernisation de la Défense. Mais l'homme qui a donné son nom à ce lieu n'a pourtant rien à voir avec la chose militaire. Antoine-Jérôme Balard (1802-1876) est en effet chimiste et pharmacien. Lors de ses recherches, il parvient à isoler un nouvel élément : le brome. Cette découverte lui vaut récompenses et hommages. Une place, une rue puis, en 1937, une station de métro, portent son nom. La zone sur laquelle elles sont situées est un terrain dédié aux armées depuis la III^e République. Jusqu'en 1889, le Champ-de-Mars constituait le terrain de manœuvres des armées, mais ce dernier devenait inutilisable lors des expositions universelles. L'État, qui souhaitait conserver la tour Eiffel,



©ECPAD Une maquette du *Charles-de-Gaulle* dans le bassin d'essais des carènes.

l'une des créations de 1889, met donc, dès l'année suivante, à disposition des armées un nouveau champ de manœuvres de 63 hectares près d'Issy-les-Moulineaux. Rapidement, le site devient un lieu idéal pour les pionniers de l'aviation. En 1905, il voit les premiers essais en vol d'un aéroplane remorqué par une automobile. Le 12 avril 1911, Pierre Prier, pilote d'un monoplan Blériot

parti de Londres, y atterrit après un vol de 3h56. Il vient d'effectuer la première liaison aérienne entre les deux capitales. Services techniques, aéroplanes et dirigeables envahissent le terrain d'Issy-les-moulineaux. Les marins sont aussi de la partie. En 1906 est inauguré le bassin d'essais des carènes qui permet d'étudier la manœuvrabilité des bâtiments grâce à des maquettes. Pendant la

Première Guerre mondiale, le champ de manœuvres devient un centre d'essais et de construction d'aéronefs. En 1928, l'aviation militaire est regroupée au sein du nouveau ministère de l'Air. Pour son installation à Balard, les architectes Auguste et Gustave Perret conçoivent un bâtiment de 1 800 m² inauguré en 1934. Deux ans plus tard, la base aérienne (BA) 117, alors appelée « bataillon de l'air 117 », est créée. En juin 1940, la Cité de l'air est bombardée et le terrain d'aviation passe sous contrôle allemand. Les nazis font du stand de tir un lieu de détention. En 1970, il est décidé d'y regrouper toutes les directions techniques de la Délégation ministérielle pour l'armement (aujourd'hui DGA). Le 2 juillet 1984, la BA 117 reçoit son nom de baptême, la base aérienne « Capitaine Guynemer ».

Flora Cantin

SIMPLIFICATION : DÉMATÉRIALISER LES PROCESSUS DU SOUTIEN DE PROXIMITÉ

Accélérer l'exécution des processus pour en augmenter l'efficacité est un besoin exprimé par les organismes et formations des bases de défense. Pour cette raison, la dématérialisation constitue l'un des axes majeurs de simplification du soutien. Il ne s'agit pas uniquement de transformer des supports physiques en fichiers numériques, il faut aussi en développer le traitement automatisé en s'appuyant sur des systèmes d'information, d'administration et de gestion

(Siag) performants. C'est tout l'enjeu de la collaboration entre la Mats – la Mission d'appui à la transformation et à la simplification appartenant à l'État-Major des armées –, qui identifie les besoins du terrain, et la Désiaq – la Délégation Siag, relevant du Secrétariat général pour l'administration –, qui déploie les Siag et les fait évoluer. À ce jour, 15 mesures de dématérialisation ont été validées par les instances de la transformation. Elles sont consultables sur la plateforme de simplification.

Exemples de mesures en développement :

- Faciliter le suivi des demandes de prestation Sillage par le bénéficiaire du soutien en lui procurant un accès aisé aux informations concernant le traitement de ses demandes.
- Assurer l'interfaçage de Sillage avec les applications métier actuelles telles que GTP (infrastructure), Artemis (transport), Alpha (finances), Apsi/GI (SIC).
- Développer le projet Sosie (socle de signature électronique) qui intégrera

la signature électronique aux applications métier et bureautique le nécessitant.

Exemples de mesures déployées :

- Mise en ligne sur Intradef d'une bourse nationale du matériel d'occasion permettant aux services de soutien commun des GSBdD de valoriser les matériels d'occasion du domaine soutien courant/gestion de base vie.
- Déploiement d'Apsi GI V2, outil de gestion des prestations et des incidents SIC plus performant.

D'UNE CARRIÈRE À UNE AUTRE

Un webdocumentaire
à découvrir fin octobre sur
www.defense.gouv.fr



Motos et Side-cars de la seconde guerre mondiale

10€



45 photographes inédites
46 pages
Format 21x21 cm

ecpa ▶ d
AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

Disponible sur www.boutique.ecpad.fr - Renseignements au 01.49.60.59.88

Deuxième vie



Le premier avion radar modernisé de la base d'Avord, qui a bénéficié d'une rénovation de ses systèmes d'arme, poursuit sa période d'expérimentations. En mars prochain, l'appareil retrouvera le terrain avec des capacités de détection accrues. D'ici 2016, les autres Awacs bénéficieront du même traitement.

Les aéronefs ont aussi le droit à leur cure de jouvence. Pour eux, pas de lifting à programmer, mais un vaste chantier de rénovation à mi-vie. Dernier en date à en bénéficier, l'E3-F, appelé SDCA (système de détection et de commandement aéroporté) ou Awacs chez les Anglo-Saxons. Après de longs mois de chirurgie mécanique et électrique, le premier avion radar modernisé de l'armée de l'Air, actuellement en phase d'expérimentation, réinvestira les fréquences d'ici cinq mois. Avant d'en arriver là, un long travail d'étude a été nécessaire pour valider ces travaux, les plus importants jamais effectués sur cette flotte. Mené en collaboration avec l'armée de l'Air américaine, l'industriel Boeing et son sous-traitant Air France Industries, le programme était ambitieux. Et pour cause : « Nous disposons à bord d'un

système de mission datant des années 1970 qui avait subi de nombreuses modifications logicielles depuis sa mise en service, le rendant désormais difficilement évoluable », explique le commandant Michael Mansuy, chef de l'équipe de marque SDCA du Centre d'expériences aériennes militaires. Il était donc temps de le repenser entièrement. Ainsi, les calculateurs et l'interrogateur IFF – le dispositif d'identification ami ou ennemi – des avions de surveillance aérienne ont été actualisés, de même que les consoles informatiques de contrôle. « Plus intuitives, toutes sont dotées d'écrans dont les interfaces rappellent l'environnement Windows. Elles sont également plus nombreuses, quatre postes ayant été ajoutés », poursuit l'officier. Désormais, en un temps contraint, un grand nombre de données seront facilement accessibles aux opérateurs. Et, de

manière générale, la visualisation de la situation aérienne et maritime dans son ensemble gagne en précision et en compréhensibilité. « Dans l'ancienne version, la position d'un aéronef était symbolisée sur l'écran par un triangle ou un rond. Avec le nouveau système, les représentations des appareils sont très détaillées. Par exemple, un C-135 sera reconnaissable grâce à ses pods de ravitaillement en bout d'ailes ! Nous pourrons donc embarquer des personnes qui ne sont pas du métier et les intégrer sans difficulté dans la manœuvre. Un représentant du préfet, mandaté dans le cadre d'une mission de surveillance du territoire pourra ainsi suivre l'opération », ajoute le lieutenant-colonel Hervé Lardy, commandant de la 36^e escadre de commandement et de conduite aéroportés. Au sol, du côté de la préparation et de la restitution de mission, de ■■■■

pour l'Awacs



Fiche d'identité de l'appareil

Avion : Boeing 707 quadrimoteur

Mise en service au sein de l'armée de l'Air : 1991

Envergure : 44,4 m

Longueur : 46,6 m

Hauteur : 12,6 m

Vitesse maximale : Mach 0,9

Portée de détection aérienne : supérieure à 400 km

Autonomie : 8 heures sur la zone de travail, 16 heures avec ravitaillement

Ravitailable en vol : oui

Équipage : dans sa nouvelle configuration, l'appareil pourra embarquer un équipage standard de 21 personnes dont : 2 pilotes, 1 navigateur, 1 mécanicien navigant, 9 contrôleurs ou opérateurs – défense aérienne, guerre électronique... – et 3 techniciens.

■ ■ ■ nouveaux ordinateurs plus performants et moins encombrants sont attendus ainsi que trois modèles déployables. Ces modifications impactent aussi la maintenance des appareils, qui devra prendre en compte l'arrivée de composants informatiques de nouvelle génération.

Entraînement avec les flottes alliées

Autre domaine touché : la formation des opérateurs. Plus rapide, elle pourra s'appuyer sur un nouveau simulateur livré à la fin du programme de rénovation. En revanche, pas de changement notable pour les pilotes, copilotes et navigateurs, la partie avant de l'appareil n'ayant subi aucune transformation. Celle-ci est cependant à l'étude pour une rénovation en fin de décennie.

Le premier avion rénové à mi-vie a débuté sa phase d'expérimentation opérationnelle le 1^{er} août au sein du Centre d'expériences aériennes militaires après une campagne de qualification menée par la Direction générale de l'armement de mars à juillet.

Cette période de tests, qui se déroulera jusqu'en février 2015 sous la responsabilité de l'équipe de marque SDCA, permettra d'évaluer l'adéquation des nouvelles fonctionnalités au besoin opérationnel. « Nous allons notam-



L'expérimentation opérationnelle du premier Awacs rénové à mi-vie a débuté le 1^{er} août. Cette période de tests se déroulera jusqu'en février 2015.

ment vérifier l'interopérabilité des liaisons de données tactiques avec les centres de détection et de contrôle et nos avions de chasse. Puis, nous avons prévu de nous entraîner avec les flottes alliées : des échanges sont planifiés avec des Awacs britanniques et des chasseurs étrangers, des F18 suisses entre autres », précise le commandant Mansuy.

Les résultats de ces différentes expérimentations seront ensuite intégrés à la

doctrine d'emploi de l'aéronef. Enfin, la première phase de formation des équipages viendra garantir la capacité opérationnelle globale de l'appareil.

Le chantier de modernisation des trois autres SDCA s'étalera jusqu'en juin 2016, pérennisant ainsi la capacité de commandement et de conduite aéroportés de l'armée de l'Air, indispensable aujourd'hui pour la réalisation d'opérations à grande élévation. ■

Samantha Lille

Un éventail de missions toujours plus important

Implanté sur la base aérienne 702 d'Avord, le 36^e escadron de détection et contrôle aéroportés fait partie des quatre unités qui composent la 36^e escadre de commandement et de conduite aéroportés. L'escadron, qui met en œuvre l'E3-F, est au cœur de missions très diversifiées. « À l'origine, les Awacs devaient être utilisés comme une plate-forme de surveillance aérienne en renforcement du maillage des radars au sol. Aujourd'hui, leur emploi a bien évolué et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons créé en septembre dernier une escadre de commandement et de conduite aéroportés à Avord. Grâce au système de communication de cet avion, nous pouvons relayer en temps réel des directives de commandement du Centre de planification et de conduite des opérations de Paris ou du Centre national des opérations aériennes de Lyon Mont-Verdun à des unités déployées sur un théâtre d'opération », assure le lieutenant-colonel Hervé Lardy, commandant la 36^e escadre. Bénéficiant de capacités de détection aussi bien aérienne que

maritime, les appareils au rotodôme ont souvent été engagés dans un cadre interallié, interarmées et interministériel. « Au-dessus du Mali, nous avons beaucoup travaillé avec des soldats de l'armée de Terre, mais également avec les avions de patrouille maritime Atlantique 2 de la Marine » poursuit-il. Dans le même temps, des missions ponctuelles peuvent aussi être confiées à cette unité, comme la recherche et le sauvetage au combat, la lutte contre la piraterie et le narcotraffic ou encore la surveillance et la protection d'événements d'envergure. « Récemment, un Awacs a participé à la sécurisation du sommet de l'Otan à Newport, au Royaume-Uni. Toutefois, nous pouvons bien sûr agir dans un cadre uniquement français, comme lors du défilé du 14 Juillet », conclut le lieutenant-colonel Lardy. Enfin, le SDCA, qui remplit déjà cet impressionnant éventail de missions, est quotidiennement mis en alerte dans le cadre de la posture permanente de sûreté visant à surveiller le territoire national.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Invictus Games **BLESSÉS** **MAIS INVINCIBLES**

Vaincre par le sport ! Quatre cents athlètes de treize nations ont participé du 10 au 14 septembre, à Londres, aux *Invictus Games*. Cette compétition internationale initiée par le prince Harry a permis aux blessés de la Défense d'aller au bout d'eux-mêmes dans un esprit d'équipe et de fraternité sportive. La délégation française, constituée de 18 athlètes, a remporté 20 médailles et terminé 5^e au classement général.



M. FAREL © PIT DE LYON/ARMÉE DE TERRE



Ci-dessus : Alain Akakpo, civil de la Défense, a remporté deux médailles d'or – 100 et 200 mètres – dans la catégorie IT3. En bas à gauche : au premier jour de la compétition, le sergent-chef Philippe Robert a gagné la finale du 100 mètres IT2.

« *am Invictus* » (Je suis invaincu, invincible). Cette phrase, revenue comme un refrain lors des *Invictus Games*, a ponctué la compétition internationale initiée par le prince Harry. Militaire et pilote d'hélicoptères Apache, il était parrain de cette première édition qui s'est tenue à Londres. Du 10 au 14 septembre, 18 athlètes blessés de la Défense – militaires, vétérans et civils – ont affronté leurs homologues issus de 12 autres nations – Afghans, Allemands, Américains, Australiens, Britanniques, Canadiens, Danois, Estoniens, Géorgiens, Hollandais, Italiens et Néo-Zélandais – dans neuf disciplines sportives. Cette compétition, qui a réuni 400 athlètes, a permis à la France de remporter 20 médailles et a donné l'occasion aux participants d'être reconnus autrement que par leur handicap.

« Ces quatre jours ont été intenses et éprouvants physiquement, mais ils se sont aussi révélés magiques, extraordinaires ! », se réjouit Xavier Le Draoulec, un ancien du 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine. Il a 19 ans en 1982 quand il est amputé du tibia gauche après avoir marché sur une mine à Beyrouth. « Nous n'avons eu que très peu de temps d'entraînement pour nous préparer à ces jeux et, pourtant, les résultats sont là ! » Dans les différentes disciplines sportives

auxquelles ils ont participé – athlétisme, basket-ball fauteuil, tir à l'arc, power lifting (développé couché), natation, aviron en salle et cyclisme (handbike et vélo debout) –, les sportifs français ont été remarquables, raflant notamment 12 médailles en athlétisme.

Se réapproprier son corps et reprendre confiance

Même si certaines équipes ont été constituées hâtivement ces derniers mois, l'objectif était de donner une audience aux soldats blessés et l'occasion pour eux de se reconstruire. « Au-delà de la satisfaction de remporter ces victoires sportives, explique le capitaine Thierry Rousseaux, chef de la cellule blessés militaires et sport au Centre national des sports de la Défense, cela leur permet de se réapproprier leur corps, de se dépasser, de se fixer de nouveaux objectifs et de reprendre confiance en eux. » Le nom de l'événement n'a pas été choisi au hasard. Il incarne la combativité, la résilience. « Invictus » fait écho au titre du court poème éponyme écrit par l'anglais William Ernest Henley sur son lit d'hôpital à la suite de son amputation du pied. Poème de référence pour Nelson Mandela, il fut un soutien, une source d'inspiration durant sa longue captivité. De leur propre aveu à tous, au-delà de la blessure ■■■

Le palmarès français : 8 or, 8 argent et 4 bronze

Caporal-chef Salami Abdou

- Médaille d'or en aviron en salle, endurance IR3
- Médaille d'argent en aviron en salle, sprint IR3
- Médaille d'argent au 400 m IT6

Alain Akakpo

- Médaille d'or au 100 m IT3
- Médaille d'or au 200 m IT3

Caporal-chef Stéphane Boissinot

- Médaille d'argent au 100 m IT6
- Médaille d'argent au 200 m IT6
- Médaille de bronze en power lifting, poids léger

Caporal-chef Thomas Brun

- Médaille de bronze au lancer de poids IF1
- Médaille de bronze au lancer de disque IF1

Adjudant-chef Roger Hoyoux

- Médaille d'or en aviron en salle, sprint IR3

Adjudant-chef Henri Rebutent

- Médaille de bronze au vélo debout, endurance IRB2

Sergent-chef Philippe Robert

- Médaille d'or au 100 m IT2
- Médaille d'argent au 200 m IT2

Adjudant-chef Franck Robin

- Médaille d'or au handbike chrono IHB1
- Médaille d'or au handbike endurance IHB1

Adjudant David Travadon

- Médaille d'or au 1500 m IT3
- Médaille d'argent au vélo debout, chrono IRB2

Caporal Cécile Trompette

- Médaille d'argent au 100 m IT6

Adjudant-chef Roger Hoyoux, caporal-chef Stéphane Boissinot, Xavier Le Draoulec, Alain Akakpo

- Médaille d'argent au relais 4 x 100 m



Le caporal-chef Pascal Pilard, réserviste au 17^e régiment du génie parachutiste, remet le fanion de son unité au prince Harry.

M. FAREL © PIT DE LYON/ARMÉE DE TERRE



Duel acharné entre le caporal-chef Benjamin Itrac et son adversaire britannique lors du match de basket-ball fauteuil.

■ ■ ■ physique, le vrai choc est également souvent psychologique. « *L'activité sportive nous permet de découvrir en nous une force et un courage insoupçonnés* », avoue Michaël Mayali, ex-manutentionnaire sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Amputé après qu'un Rafale lui a roulé sur le pied gauche, il est devenu logisticien hélicoptères civil de la Défense sur la base aéronavale d'Hyères en 2013. D'abord réticent à l'idée de pratiquer le handisport, Michaël a finalement changé d'avis et s'est même découvert une vraie passion pour le basket-ball fauteuil : « *Malgré mon amputation, je ne me considérais pas comme une personne handicapée. Pour moi, le handisport n'était pas du "vrai" sport. Et puis, en participant aux Rencontres militaires blessures et sports l'année dernière, j'ai vite compris que cela demandait finalement quatre fois plus d'efforts et qu'il s'agissait d'un vrai challenge à relever !* » « *C'est aussi bien une thérapie physique que mentale, ça nous montre que, même blessés, nous ne sommes pas des bons à rien* », complète le caporal-chef Thomas Brun. *Moi ça m'a sauvé !* » L'ancien chasseur alpin a perdu sa jambe gauche en avril 2011 en Afghanistan après avoir marché sur une mine antipersonnel. Aux *Invictus Games*, il a

remporté deux médailles de bronze : une au lancer de disque, l'autre au lancer de poids.

Avec ou sans médaille, tous ont trouvé ce qu'ils étaient venus chercher : porter un autre regard sur eux-mêmes, ressentir une fierté indicible : « *Ce matin, j'ai réalisé 10 secondes de moins qu'à l'entraînement sur le 50 mètres brasse, se surprend le caporal-chef Benjamin Itrac, 31 ans, blessé en Afghanistan en 2009. Je ne m'en pensais pas capable ! Je suis super content !* »

Alain Akakpo, double médaillé d'or aux 100 m et 200 m, lui, a du mal à trouver les mots : « *C'est le prince William en personne qui m'a remis ma médaille ! Je ne m'y attendais pas ! Je ne sais même plus quoi dire tellement je suis ému et fier !* » Fiers, les Français ont de quoi l'être puisque, à la fin des compétitions, ils étaient 5^e au classement général. ■

Éléonore Krempff

LES INVICTUS GAMES
LE BEST OF EN VIDÉO



PHOTOS : M. FAREL © OPT DE LYON/ARMÉE DE TERRE





1 - Xavier Le Draoulec lors des épreuves de natation.

2 - J -1. Épreuves de qualification pour le tir à l'arc.

3 - Le caporal Cécile Trompette (2^e en partant de la droite) a obtenu la médaille d'argent au 100 mètres IT6.

4 - Michaël Mayali, civil de la Défense, a participé aux épreuves d'athlétisme et de basket-ball fauteuil.

5 - Le caporal-chef Stéphane Boissinot a remporté le bronze au power lifting, poids léger.

6 - Médaille d'argent au vélo debout (chrono) pour l'adjudant David Travadon (en 2^e position).



LA CYBERDÉFENSE SE DONNE LES MOYENS

Parce qu'assurer la cybersécurité est une priorité, la loi de programmation militaire consacre un milliard d'euros à ce domaine pour la période 2014-2019. En première ligne, le Centre d'analyse en lutte informatique défensive (Calid) a la charge de détecter les attaques et de les prévenir.

En 2013, 780 incidents cyber ont eu lieu au sein du ministère de la Défense. C'est dans ce contexte que le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, publié durant cette même année, a rappelé que la capacité de l'État à se protéger contre des attaques informatiques constituait un élément de la souveraineté nationale. Le ministère de la Défense est donc un acteur important au sein de la communauté nationale dans ce domaine.

La cyberdéfense militaire regroupe l'ensemble des actions défensives ou offensives conduites dans le « cyberspace » pour garantir le bon fonctionnement du ministère et l'efficacité de l'action des forces armées tant en planification, qu'en préparation et conduite des opérations. C'est pourquoi un budget d'un milliard d'euros lui est consacré dans la loi de programmation militaire 2014-2019. Pour organiser et conduire la cyberdéfense militaire, une chaîne de commandement opérationnel interarmées et ministérielle est placée sous l'autorité du chef d'État-Major des armées. Elle est commandée par le vice-amiral Arnaud Coustillière, officier général « cyberdéfense », et intégrée au sein du Centre de

planification et de conduite des opérations (CPCO). Véritable bras armé de cette organisation, le Centre d'analyse en lutte informatique défensive (Calid) représente le cœur opérationnel de surveillance, d'alerte et de détection du ministère de la Défense, placé sous les ordres du CPCO. Le Calid, responsable de l'expertise opérationnelle de cyberdéfense, doit remplir trois missions complémentaires : l'anticipation, la surveillance et la conduite. Il détecte et prévient les menaces et les activités hostiles, notamment à travers la recherche et l'exploitation d'informations dites « d'intérêt de cyberdéfense ». De plus, il centralise la détection des cyberattaques et l'analyse des modes d'agression. Enfin, il assure une permanence – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 – de la fonction cyberdéttection sur l'ensemble des systèmes d'information en service au sein du ministère de la Défense. Le Calid dirige la manœuvre spécialisée de cyberdéfense en cohérence avec les opérations militaires. Ainsi, concernant les opérations extérieures, des moyens de détection projetables complètent le dispositif permanent et contribuent à la cyberdéfense des forces déployées. ■

Camille Martin

Journée de la cybersécurité

Adressée à l'ensemble du personnel de la Défense, la journée de la cybersécurité, instituée par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et inscrite dans le Pacte Défense Cyber, est destinée à promouvoir la vigilance et la réflexion sur la cybersécurité dans chacune des armées. Pour cette première édition, plusieurs thématiques ont été mises en avant : sensibilisation à la cybersécurité, règles de l'hygiène informatique et présentation des risques spécifiques aux cybermenaces pour les missions opérationnelles. Cette journée a pour but de faire connaître,

au sein des armées, la cybersécurité et ses liens avec la protection défense, qui représente aujourd'hui un enjeu majeur pour la Défense. Une journée a été programmée, selon chaque unité, entre le 29 septembre et le 3 octobre. Cette semaine a également été marquée par la réalisation du premier exercice Defnet 2014 d'investigation et de crise cyber sur le site des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Cet entraînement unique représente une étape importante dans la préparation de l'exercice ministériel et interministériel Defnet-Piranet 2015, qui se déroulera en mars prochain.



Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et Louis Pouzin, l'un des pères fondateurs de l'Internet en France, posent la première pierre du bâtiment ultrasécurisé d'expertise cyber de la DGA à Bruz (Ille-et-Vilaine), le 6 octobre.

RENCONTRE AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS DE LA CYBERDÉFENSE

CAPITAINE DE CORVETTE PATRICK, MEMBRE DE LA RÉSERVE CITOYENNE DE LA CYBERDÉFENSE

« La mission principale de la réserve citoyenne de cyberdéfense (RCC) consiste à sensibiliser aux risques numériques. Journalistes, sociologues, ingénieurs, chercheurs, spécialistes du droit numérique... nous sommes tous des passionnés de cyber et, entre nous, nous n'hésitons pas à partager nos connaissances. Cette diversité offre à la réserve une multitude de compétences. On peut dire que tous les membres de la RCC pratiquent un patriotisme numérique. Comme tout autre État, la France possède des adversaires. Individus, organisations mafieuses, pays : les ennemis sont multiples et certains disposent de moyens considérables. Coordinateur de l'ensemble des travaux sur la cyberdéfense des systèmes navals chez DCNS [groupe industriel spécialisé dans le naval de défense, NDLR] dans le civil, je suis chargé de mission en région Paca pour la RCC. Je consacre bénévolement une vingtaine de jours par an à cet engagement. En 2013, notre mission principale consistait à sensibiliser les PME et les PMI au pillage industriel et à les aider dans leurs démarches de protection cyber. Aujourd'hui, la RCC Paca concentre ses efforts pour une sensibilisation cyberdéfense au sein de certaines unités de la Défense. Les bonnes pratiques cyber, c'est avant tout du bon sens pour se protéger des menaces (cyberespionnage, attaque cyber, etc.). Il faut toujours imaginer ce qu'un ennemi pourrait nous faire et se tenir au courant de ce qui se pratique pour anticiper une attaque potentielle. »

SERGENT-CHEF JULIEN, EXPERT AU CENTRE D'ANALYSE EN LUTTE INFORMATIQUE DÉFENSIVE

« Passionné d'informatique, je peux, grâce à l'armée, exercer le métier dont je rêvais au sein du Centre d'analyse en lutte informatique défensive (Calid), à Bruz, près de Rennes. Ouvrir

un fichier malveillant revient à ouvrir une boîte de Pandore. Notre tâche consiste notamment à déterminer si ce fichier représente une attaque ciblée contre le ministère de la Défense ou s'il s'agit d'un virus lambda circulant sur le Web. Chaque matin, je me lève en sachant que ma journée va être bien remplie. Je bénéficie régulièrement de formations, ce qui représente un véritable bonus pour ma carrière. Le côté opérationnel de notre métier est aussi très prenant. La réussite d'une mission peut dépendre de notre travail. Les soldats présents sur les théâtres d'opération bénéficient d'un soutien logistique (localisation, transmission, etc.) qui doit être protégé par de bons systèmes de sécurité d'information. Si un réseau de communication tombe à cause d'un virus, le chef ne peut plus transmettre ses ordres et un soldat peut se retrouver sur le terrain, coupé du monde. Il ne faut pas que cela arrive. Jamais. »

GWENAËLLE, RESPONSABLE DU SERVICE CRYPTOGRAPHIQUE DE DGA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

« Aujourd'hui, toutes les informations classifiées défense doivent être protégées par des mécanismes cryptographiques gouvernementaux. Ceux-ci sont créés au sein du département dont je suis responsable depuis trois ans : le service cryptographique de DGA Maîtrise de l'information (établissement de la Direction générale de l'armement). Depuis la nuit des temps, la cryptographie permet de protéger le contenu des communications afin qu'un ennemi ne puisse ni comprendre, ni modifier les informations interceptées. Une grande partie de notre travail consiste à suivre de près l'évolution permanente de la cryptographie. Cela nécessite un travail d'équipe avec des échanges permanents. Le challenge est d'autant plus passionnant qu'en cyberdéfense la moindre erreur est exploitée par l'ennemi. »

Interview de Bernard Pêcheur, conseiller d'État, président du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM)

« Il faut être très vigilant quant aux conséquences que la succession de réformes peut avoir sur la condition militaire »

Parce que les militaires sont au service des intérêts de la nation, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire a pour objectif de veiller à ce que leur situation soit prise en compte dans toutes ses spécificités. Son nouveau président, Bernard Pêcheur, évoque la mission que lui a confiée le président de la République.

Vous venez d'être nommé président du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM). Comment définiriez-vous votre mission auprès des membres de cette communauté ?

Dans les différentes fonctions de responsabilité que j'ai occupées, j'ai pu constater qu'il y avait chez les militaires, sous-tendue par des principes éminents, une réalité humaine particulièrement exigeante : l'engagement, la disponibilité, le dévouement de dizaines de milliers d'hommes et de femmes, de tous grades, des armées et de la gendarmerie, au service des intérêts de la nation. À ces exigences spécifiques doivent

répondre, parce que la loi le veut, des garanties et des compensations. Il appartient au HCECM de prendre en compte tous les aspects favorables ou défavorables de la condition militaire et d'en informer directement le président de la République ainsi que le Parlement. Être président du Haut Comité – pour moi qui sers l'État depuis plus de quarante ans et me reconnaiss pleinement dans la mission de « service de la nation » énoncée à l'article 1^{er} du statut général des militaires –, c'est pouvoir leur témoigner, le plus justement possible, la considération que méritent leur engagement et leur abnégation.

Les membres du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire

Le Haut Comité a été renouvelé en septembre par désignation du président de la République. Tous ses membres exercent leur mandat à titre bénévole.

Président : Bernard Pêcheur, président de section au Conseil d'État, président de la section de l'administration.

Vice-Président : Denis Prieur, conseiller d'État, président adjoint de la section de l'administration du Conseil d'État.

Secrétaire général : contrôleur général des armées Alain Valtaud.

Membres :

• Amiral (2^e section) Pierrick Blairon, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

• Martine de Boisdeffre, conseiller d'État, présidente de la cour administrative d'appel de Versailles.

• Isabelle Delarbre, directrice des achats et approvisionnements, Total Marketing Service.

• Dominique Olivier, chef d'entreprise.

• Véronique Rouzard, directrice des ressources humaines du groupe Areva, membre du comité exécutif du groupe Areva.

• Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, membre de droit.

• Général d'armée (2^e section) Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre, conseiller d'État en service extraordinaire.



J.-J. CHATAUD@DICIOD

Bernard Pêcheur, au centre, nommé le 4 septembre par décret du président de la République, a présidé le 1^{er} octobre une réunion du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire sur le site de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

Quel regard portez-vous sur le monde militaire, comparativement à celui des fonctionnaires ?

Fonction militaire et fonction publique partagent bien des principes : un même employeur, une situation légale et réglementaire, un cadre spécifique de garanties et d'obligations ainsi que la distinction entre le grade et l'emploi. L'état militaire se distingue cependant par un aspect essentiel qui lui est propre et qui fait sa grandeur, c'est l'esprit de sacrifice « pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême ». L'état militaire implique donc des sujétions souvent très lourdes et même exceptionnelles. Le statut général des militaires dispose qu'ils méritent « le respect de la nation » et prévoit également en conséquence des garanties et des compensations.

Cette dimension ne fait pas pour autant des militaires des êtres désincarnés : ils n'échappent pas aux évolutions sociétales, ils nourrissent, comme les autres, des aspirations personnelles, une vie de famille, des besoins matériels. L'État doit y être attentif.

Dans ce but, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire effectue des comparaisons pour veiller, par ses avis et recommandations, à ce que la situation des militaires soit bien prise en compte dans toutes ses dimensions et que les spécificités de l'état militaire soient bien prises en considération.

Les réformes se succèdent à un rythme soutenu au ministère de la Défense. Quelles conséquences pensez-vous que cela puisse avoir sur ces femmes et ces hommes qui s'engagent pour la France ?

Sans mettre en cause la nécessité ni la légitimité des réformes mises en œuvre dans le cadre de l'actuelle loi de programmation militaire et de celle qui l'a précédée, force est de constater que la succession de réformes a eu des impacts très importants sur la vie des militaires et de leurs familles, et que ces mutations sont devenues un des plus puissants marqueurs de la condition militaire d'aujourd'hui. Les militaires ont su faire preuve, dans ces circonstances, d'une remarquable capacité d'adaptation. Peu de catégories professionnelles ont eu à faire face, en si peu de temps, à des changements aussi importants.

De ce fait, une lassitude est perceptible et les plus hautes autorités en sont conscientes. Il faut être très vigilant quant aux conséquences que l'ensemble des transformations déjà opérées ou engagées peuvent avoir sur la condition militaire.

Quel sujet le Haut Comité va-t-il traiter dans son prochain rapport et pour quelles raisons ?

Le prochain rapport a pour ambition de mettre en perspective, à un horizon de cinq à dix ans, la condition militaire, ce qui nous conduira à examiner les facteurs qui influenceront de manière directe ou indirecte sur la condition militaire, et à restituer les attentes des militaires et de leurs familles.

Le point de vue volontairement élargi que le Haut Comité souhaite adopter lui permettra de formuler, je l'espère, des propositions permettant de mieux appréhender la condition militaire de demain. ■

Propos recueillis par la rédaction

20/09 LE CEMA À LA RÉUNION DU COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN



Le général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées, a participé au comité militaire de l'Otan – réunissant trois fois par an les chefs d'état-major des pays membres – qui s'est tenu à Vilnius, en Lituanie. Les discussions ont porté sur

le renforcement des capacités de réaction rapide de l'Otan, l'évolution de l'environnement stratégique en Europe de l'Est et la question des enjeux sécuritaires dans les régions africaines ainsi que proche et moyen-orientales.

08/10 JEAN-YVES LE DRIAN FÉLICITE LES INVICTUS FRANÇAIS

Après la compétition sportive des Invictus Games de Londres au cours de laquelle la délégation française des blessés de guerre s'est particulièrement distinguée, Jean-Yves Le Drian a reçu les

militaires, vétérans et civils du ministère de la Défense, à l'hôtel de Brienne. Le ministre de la Défense a remis à chacun une lettre de félicitations pour saluer leurs exploits et les 20 médailles remportées, dont 8 en or.



02-03/10 VISITE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE AUX ÉTATS-UNIS

À l'occasion d'un voyage de deux jours aux États-Unis, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu à Washington et New York afin de s'entretenir avec son homologue américain, Chuck Hagel. Il a également rencontré Susan Rice, conseillère à la sécurité

nationale de la Maison Blanche et Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU. Le ministre a évoqué la coopération bilatérale contre les groupes terroristes au Sahel, ainsi que les questions stratégiques dans le cadre des opérations contre Daech en Irak.



25/09 HOMMAGE ET PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES HARKIS



Kader Arif, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a accompagné le Premier ministre, Manuel Valls, pour dévoiler une stèle en hommage aux harkis. Elle est visible au mémorial de la

guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, quai Branly, à Paris. Le Premier ministre a présenté la mise en place d'un plan d'actions au titre de la reconnaissance et de la réparation en faveur des harkis, applicables dès janvier prochain.

AGENDA

27 - 31 OCTOBRE
Euronaval 2014.
Salon international de la défense navale et de la sécurité maritime, au parc des expositions de Paris-Le Bourget.



JUSQU'AU 11 NOVEMBRE
Exercice interarmées et multinational Otan TOLL à Canjuers.

11 NOVEMBRE
Inauguration d'un mémorial à Notre-Dame-de-Lorette dédié à tous les soldats morts entre 1914 et 1918 dans le Nord-Pas-de-Calais.

17/09 L'ESCADRON DE TRANSPORT TOURAINE RENAÎT AVEC L'A400M ATLAS



Au cours d'une cérémonie militaire présidée par le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'Air, l'escadron de transport 1/61 Touraine a été réactivé sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Mise en sommeil durant l'été 2012, cette unité renaît

équipée d'A400M Atlas, avion de transport militaire tactique doté d'une allonge stratégique, capable de transporter jusqu'à 37 tonnes de matériel, de réaliser des évacuations sanitaires, des poser d'assaut et des ravitaillements en vol.

09/09 DÉCÈS DU CAPITAINE DE VAISSEAU ÉTIENNE SCHLUMBERGER

Le capitaine de vaisseau Étienne Schlumberger, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé à son domicile de Crozon (Finistère) dans sa centième année. Il était le dernier marin Compagnon de la Libération encore en vie. Ce polytechnicien avait commencé son parcours comme officier de marine au sein des forces navales françaises libres avant de poursuivre sa carrière, en Indochine notamment.



26/09 CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DU SCA 21

Le chef d'État-Major des Armées, le général Pierre de Villiers, a présidé la cérémonie de lancement du Service du commissariat des armées 21 (SCA 21) à Salon-de-Provence. Il était accompagné par le directeur central du SCA, le commissaire général hors classe Jean-Marc Coffin. Ce nouveau

service, répondant à un objectif de modernisation de l'administration générale et du soutien commun, est armé par 29 000 spécialistes (achats, finances, contrôle interne comptable, logistique, soutien du combattant et des opérations, droits financiers individuels et soutien juridique).



10/09 REMISE DU PRIX BRIENNE



Christophe Jaffrelot, directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales et professeur à Sciences Po Paris et Yale, s'est vu remettre par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le prix Brienne

du livre géopolitique pour son ouvrage, *Le Syndrome pakistanais* (Fayard). Ce prix littéraire lancé en 2013 récompense une œuvre qui doit rendre accessible à un large public non spécialisé les processus géopolitiques et stratégiques.

12 NOVEMBRE

Colloque « L'Arctique : un enjeu global ». Organisé par le CESM, à l'amphithéâtre Foch, à l'École militaire, à Paris.

15 NOVEMBRE

Salon des écrivains combattants à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

18-20 NOVEMBRE

Championnats de France militaires d'escalade 2014.

25 NOVEMBRE

Forum « Jeunes et défense européenne », organisé par la commission Armées-Jeunesse, à l'École militaire, à Paris.

L'ÈRE



DES DRONES



Il est devenu un système d'arme incontournable des opérations militaires françaises. Utilisé aussi bien sur le plan tactique que stratégique il permet, à moindre risque, d'acquérir un renseignement immédiat et précis. Aujourd'hui, Français et Britanniques unissent leurs efforts pour développer le drone du futur qui sera aussi capable de frapper l'adversaire. État des lieux et perspectives pour un outil militaire qui fait couler beaucoup d'encre.

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION DE PAUL HESSENBRUCH

Un outil désormais indispensable

Discrets, endurants, offrant un recueil d'informations quasi continu et relayé immédiatement à la chaîne de commandement, les drones sont des outils majeurs en opérations. Alors que l'armée de l'Air utilise depuis peu deux Reaper, dix autres de ces appareils dernière génération seront livrés d'ici 2019.

« **E**n l'absence d'hommes à bord des machines, beaucoup de contraintes disparaissent. L'endurance, la miniaturisation, la furtivité des systèmes peuvent être poussées au maximum, tout en limitant l'exposition de nos soldats sur les champs de bataille », résume le lieutenant-colonel Arnaud Volay, officier de cohérence missiles et drones à l'État-Major des armées. Ce constat, établi par les armées occidentales durant la première guerre du Golfe, a mis en relief le fait que les aéronefs traditionnels, en raison de leur vulnérabilité, n'étaient plus suffisants pour acquérir du renseignement en zone hostile. « Peu à peu, le concept de "guerre zéro mort" a fait son chemin dans nos sociétés, favorisant ainsi l'émergence des drones », ajoute le lieutenant-colonel Volay.

Cent ans après leurs débuts (voir encadré), les drones ont bouleversé les opérations militaires. Dans le cadre de Serval au Mali, puis de Barkhane dans la bande sahélo-saharienne, les drones aériens français ont déjà effectué plus de 375 missions en quelque 5200 heures de vol, soit un total supérieur au nombre d'heures effectuées par ces appareils en Afghanistan.

tan. « Avec le drone, les images sont diffusées en temps réel et en continu à toute la chaîne de commandement, souligne le lieutenant-colonel Christophe Fontaine, commandant le 1/33 Belfort, l'escadron dédié aux drones. Jusqu' alors, nous n'étions pas capables d'assurer la persistance de la surveillance d'une cible et de son environnement, les avions et les satellites prenant par intermittence des images d'un objectif. Avec les drones, et le positionnement de l'équipage au sol, on peut rester parfois plus de 24 heures en vol. Le recueil d'informations est devenu persistant. »

Une aide considérable pour les choix tactiques

Le drone, un outil précieux qui explique que la loi de programmation militaire 2014-2019 a consacré une part du budget à l'achat de douze drones moyenne altitude longue endurance (Male). Ceux-ci seront livrés d'ici 2019 à l'armée de l'Air. L'achat du premier système a pu être réalisé dans des délais très courts et les deux premiers drones Reaper fournis par l'US Air Force sont déjà déployés depuis plusieurs mois dans le cadre de Barkhane. Au fur et à mesure de leur livraison, ils succéderont aux quatre Harfang, mis en service en 2008 et dont le retrait opérationnel est prévu pour 2017. D'ici là, ces derniers continueront à remplir les objectifs qui leur sont confiés, notamment celui de surveillance du territoire national. Des missions qui ne peuvent actuellement pas être menées par les Reaper, ces derniers ne remplissant pas encore toutes les conditions pour voler dans le ciel français. Deux fois plus rapide que le Harfang, naviguant deux fois plus haut et à endurance égale (24 heures d'autonomie en vol), le Reaper ouvre de nouvelles perspectives à l'escadron 1/33 Belfort.

L'armée de Terre a, elle, fêté cette année ses 50 ans d'expérience dans la mise en œuvre de drones tactiques. Ces derniers, employés par le 61^e régiment d'artillerie de Chaumont, constituent eux aussi un atout considérable dans la manœuvre. En complément d'autres capteurs de renseignement, les systèmes de drone tactique intérimaire (SDTI) contribuent à la conduite des opérations au niveau des troupes au sol. Opérant à un niveau plus tactique, ces systèmes per-



J.-L. BRUNET@ARMÉE DE L'AIR

Un des deux Reaper de l'armée de l'Air, à Niamey (Niger). Cet appareil vole deux fois plus vite et plus haut que le Harfang.



Des soldats de la batterie de renseignement de la 9^e brigade d'infanterie de marine préparent un Drac.

J.-B. TABONE©ARMÉE DE TERRE

mettent au commandant d'une task force de disposer d'un renseignement précis sur sa manœuvre. Le remplacement du SDTI, employé depuis 2004, interviendra d'ici à 2017 et l'appel d'offres devrait être finalisé avant la fin de l'année.

Quant aux 60 systèmes de drones de renseignement au contact (Drac), ils équipent les batteries de renseignement de brigade et sont utilisés comme « les jumelles déportées du fantassin », permettant ainsi à une unité de la taille d'une

section ou d'une compagnie en action de visualiser « au-delà de la ligne de crête ».

Ainsi, du décideur politique basé à Paris jusqu'au fantassin sur le théâtre, chaque acteur de la chaîne de commandement bénéficie, grâce à cette parfaite complémentarité entre les différents systèmes, des capacités des drones à donner du renseignement en temps réel sur la situation. ■

Paul Hessenbruch

PRESQUE UN SIÈCLE D'HISTOIRE

Les premières expérimentations d'avions sans pilotes ont vu le jour dès 1894. À cette époque, l'ingénieur Octave Détable travaille à la mise au point d'un appareil de ce type. En 1912, le lieutenant Max Boucher collabore avec l'ingénieur pour perfectionner le système. La Grande Guerre stoppe leurs expériences, mais le jeune lieutenant, sûr de l'avenir du projet, déclare : « *S'il existait 500 avions de type Détable, la guerre serait bientôt terminée.* » Les drones ne prendront véritablement leur essor que lors de l'opération Paix en Galilée, menée par

l'armée israélienne en 1982. Côté français, les armées avaient pris en compte ce besoin dès les années 1960, mais il faut attendre 1991, lors de la première guerre du Golfe, pour voir un drone déployé en opération extérieure. Durant l'offensive terrestre, le miniavion de reconnaissance télépiloté (Mart) effectue six missions au profit de la division Daguet. Il permet entre autres le guidage des feux du 11^e régiment d'artillerie de marine sur un PC de compagnie ennemi et la capture de 140 prisonniers irakiens par le 2^e régiment étranger d'infanterie.

DRONES SURVEILLANCE SUR TOUS LES FRONTS

Le Reaper peut assurer une mission de surveillance de 18 heures à 900 km de sa base aérienne et surveiller une zone de 70 km de rayon grâce à son radar

Il transmet sa vidéo en direct au centre opérationnel situé en France

STATION DE PILOTAGE

Reaper

- Vitesse maximale : 480 km/h
- Envergure : 20,5 m
- Hauteur : 3,56 m
- Endurance : 24 heures de vol
- Altitude (maximum/de travail) : 15200 m/ 7000 m
- Capteurs : radar/optiques
- Mise en œuvre : par l'armée de l'Air, décollage et atterrissage sur une piste.
- Équipage du Reaper : escadron 1/33 Belfort
1 pilote, 1 officier navigant

Atterrissage sur zone grâce à un parachute

DRAC

Drone de reconnaissance
au contact

- Vitesse maximale : 60 à 90 km/h
- Envergure : 3,40 m
- Longueur : 1,40 m
- Endurance : 5 heures max.
- Altitude (maximum/de travail) : 3000 m / de 100 à 300 m
- Liaison : hertzienne
- Capteurs : caméra de jour ou infrarouge
- Mise en œuvre : par les 8 batteries de renseignement de brigade (BRB)
- Équipage : 1 opérateur suivi et contrôle du vol + 1 opérateur suivi et analyse de la mission

Le Drac permet de réaliser des missions dans un rayon de 10 km maximum



SDTI

Système de drone
tactique intermédiaire

- Vitesse maximale : 240 km/h
- Envergure : 4,43 m
- Longueur : 3,63 m
- Endurance : 5 heures
- Altitude (maximum/de travail) : 3500 m
- Liaison : 80 km ou 150 km maximum avec une station de contrôle déportée.
- Capteurs : système Caméra EuroFlir 350
- Mise en œuvre : par le 61^e régiment d'artillerie de Chaumont
- 1 groupe vol
- 1 groupe sol
- 1 équipe RVT (remote video terminal) : fournit un appui renseignement sous forme d'images en direct auprès des unités directement engagées sur le terrain

Le Drac est mis en œuvre par un opérateur qui le lance à la main après l'avoir sorti de son sac.

Permet un appui renseignement auprès des unités directement engagées sur le terrain

Station déportée en poste de commandement du théâtre

Système monté sur véhicule. Décolle depuis une rampe installée sur un camion ou une remorque

Le SDTI peut assurer une mission de 5 heures dans un rayon de 80 km et détecte/identifie un véhicule léger à 6 km

OPÉRATEUR D'ANALYSE UTILISANT UN RVT

OPÉRATEUR DE CONTRÔLE DU VOL





©DR

Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, docteur en science politique et en philosophie, juriste, enseigne le droit de la guerre à Sciences Po Paris et à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il est chargé de mission au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie.

« Croire que le drone permet de mener une “guerre zéro mort” est dangereux »

Pour Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, l'usage des drones s'inscrit dans la nature asymétrique des conflits contemporains. Les questions éthiques soulevées lorsque certaines nations ont éliminé des cibles humaines par ce moyen ne doivent pas accréditer l'idée que la « guerre zéro mort » est possible.

Pourquoi le drone, en comparaison d'autres systèmes d'arme, pose-t-il tant de questions sur le plan éthique ?

Ce n'est pas l'armement des drones en tant que tel qui a suscité un débat moral, mais l'intensification des frappes américaines au Pakistan, au Yémen et en Somalie. La première raison est donc une confusion entre la chose et son usage : entre le drone et la politique (américaine et israélienne) d'élimination ciblée qui l'utilise. Celle-ci est discutable, autant moralement que légalement, mais il ne faut pas confondre la fin et les moyens. Cette confusion est extrêmement répandue. La deuxième raison, cette fois propre au système d'arme lui-même, est qu'il permet à celui qui l'utilise de tuer sans risquer de l'être. C'est l'asymétrie du risque qui pose problème à tous ceux qui parlent de « lâcheté ». Pour autant, les drones ne sont pas la cause de l'ère post-héroïque, mais l'un de ses effets. Ils sont l'un des symptômes d'une évolution antérieure. Il existe aujourd'hui un décalage entre ce que doit être la guerre pour la société et ce qu'elle est devenue. La perception de ce qu'elle doit être en reste à la guerre conventionnelle et au modèle antique du choc frontal et du corps-à-corps, dont on a conservé une conception chevaleresque qui confond le champ de bataille et une scène de western (héroïsme). Ce qu'elle est devenue est une guerre irrégulière et asymétrique, c'est-à-dire basée précisément sur l'évitement du choc fron-

tal, parce que l'ennemi n'est plus une armée, mais un acteur non-étatique, souvent déterritorialisé (post-héroïsme).

La France est-elle la seule nation à se poser des questions sur l'éthique des drones ?

Absolument pas, et elle est même loin d'être la première à le faire. Le débat est logiquement antérieur et plus développé dans les pays qui possèdent et utilisent des drones armés : les États-Unis, Israël et le Royaume-Uni. Il existe aussi chez ceux qui ont des drones armables et se posent donc des questions légitimes (France, Allemagne, Italie). C'est désormais un débat global, qu'on retrouve dans les revues et les colloques internationaux en relations internationales, philosophie, droit, stratégie, etc.

« L'ennemi n'est plus une armée, mais un acteur non-étatique, souvent déterritorialisé. »

Quels enseignements peut-on tirer des autres pays ayant recours à ce système ?

La stratégie américaine au Pakistan a connu une évolution regrettable : un changement majeur a eu lieu lorsque la CIA a élargi ses cibles, ne visant plus exclusivement celles dites de « grande valeur », mais n'importe quel groupe de militants présumés, sur la base d'un comportement a priori douteux. La multiplication de ces *signature strikes* – des frappes basées non pas sur l'identité (*personality strikes*) mais sur le comportement – a conduit à de nombreux abus. Ces



J. MOORE/AFP/IMAGEFORUM

Un opérateur américain pilote un drone Predator lors d'une mission de surveillance de la frontière mexicaine dans le sud de l'Arizona.

dérives et l'industrialisation de l'élimination ciblée dont elles sont le symptôme sont évidemment condamnables, et le gouvernement américain en est d'ailleurs revenu (il y a eu 122 frappes au Pakistan en 2010, 73 en 2011, 48 en 2012, 21 en 2013 et pour l'instant 7 en 2014). À condition de ne pas confondre la chose et son usage, il est tout à fait possible de condamner les abus d'une politique laxiste telles que les *signature strikes* sans remettre en cause le principe même de l'élimination ciblée et l'usage des drones. L'interprétation restrictive d'Harold Koh (conseiller juridique du département d'État jusqu'en janvier 2013), qui estime qu'il est légal de viser des individus, mais uniquement des « *high-value targets* », uniquement lorsqu'ils complotent effectivement contre les États-Unis, et uniquement quand la menace est suffisamment spécifique pour invoquer la légitime défense, me semble généralisable et elle pourrait inspirer la France, par exemple si elle décide d'armer ses Reaper.

De quelle manière le fait d'avoir recours à des drones alimente l'idée d'une « guerre zéro mort » ? En quoi cette association peut-elle être dangereuse ?

Les drones alimentent l'idée de « guerre zéro mort », et celle corrélative de « guerre propre », de deux manières :

ces appareils donnent l'impression qu'il est possible de combattre sans pertes de notre côté (non-réciprocité du risque) et avec peu de pertes civiles du côté adverse (précision de l'arme). Si les gens sont généralement convaincus que « les drones font beaucoup plus de victimes civiles » alors qu'en réalité ils en font beaucoup moins que leurs alternatives (missiles Tomahawk, campagne aérienne classique ou opération terrestre), c'est parce qu'ils exigent davantage d'une arme qui donne l'impression d'être chirurgicale. Les victimes sont d'autant plus inacceptables qu'elles auraient pu ne pas être faites. Croire que le drone permet de mener une « guerre zéro mort » est doublement dangereux : d'une part parce que cette illusion peut inciter à intervenir, et donc augmenter le nombre de conflits (effet pervers déstabilisateur) ; d'autre part parce que les drones seuls ne peuvent pas faire grand-chose, ils doivent être accompagnés au sol et protégés dans les airs. L'opérateur du drone peut être lui-même relativement protégé (l'Américain l'est puisqu'il reste à la maison, le Français moins puisqu'il opère in situ), mais il fait partie d'un dispositif impliquant d'autres combattants qui, eux, risquent leur vie. ■

Propos recueillis par la rédaction

Les propos de cet entretien n'engagent que leur auteur

Pas de pilote dans l'avion, mais des équipes au sol

Opérateur capteurs, coordinateur tactique, chef d'atelier électronique, opérateur de lancement... Autour des différents drones des armées – notamment Harfang et Reaper pour l'armée de l'Air, SDTI pour l'armée de Terre – de nombreux professionnels interviennent pour mettre en œuvre ces appareils.

Escadron 1/33 Belfort, BA 709 Cognac

Capitaine Jean-François, opérateur capteurs sur MQ-9 Reaper

« Depuis le début de l'année, l'escadron 1/33 Belfort compte, en plus de ses deux systèmes Harfang (deux cockpits – c'est-à-dire des stations sol qui permettent de contrôler l'aéronef à distance – et quatre avions), un système Reaper (un double cockpit et deux avions) actuellement déployé à Niamey, au Niger. Ce dernier est piloté à distance par une équipe de quatre personnes depuis un cockpit. Je mets en œuvre les équipements en temps réel, notamment la caméra optique, pour assurer les missions de surveillance pendant que le pilote fait voler l'avion et assure la sécurité du vol. Un interpréteur photo analyse les images et un coordinateur tactique assure l'interface avec la chaîne de commandement et la conduite renseignement de la mission. Nous partons pour une mission de huit heures en moyenne, mais le Reaper peut voler jusqu'à vingt-quatre heures. Il est deux fois plus rapide que le



J. LEMPIN@ECPAD

Poste de pilotage des drones Harfang sur la base 709 de Cognac.

Harfang (350 km/h contre 170 km/h en moyenne) et vole deux fois plus haut ; à endurance égale, il passe deux fois plus de temps sur la zone de recueil et offre des images plus nettes. Son utilisation a par exemple aidé les forces déployées au Mali à stopper l'avancée des groupes terroristes, ou à localiser l'épave de l'avion d'Air Algérie qui s'est écrasé cet été dans le nord du pays. »

Capitaine Sylvain, coordinateur tactique Reaper et Harfang

« Officier renseignement, je suis l'interface entre le donneur d'ordre (état-major, force soutenue, préfecture...) et l'équipage. En résumé, je coordonne les demandes des uns avec les actions des autres et conduis la manœuvre renseignement de la mission. Nous analysons et interprétons les données reçues avec l'opérateur images et diffusons le renseignement en temps réel à toute la chaîne de commandement à fin d'action. Nos observations et interprétations vont permettre à nos interlocuteurs d'engager le bon moyen, au bon endroit, au bon moment, comme en Afghanistan, en Libye ou, plus récemment, pendant les opérations au Sahel. »



J. LEMPIN@ECPAD

Vérification par ordinateur des systèmes du Harfang avant décollage.

Adjudant-chef Laurent, chef atelier électronique sol

« Au sein du 1/33 Belfort, douze techniciens de maintenance opèrent dans les domaines de l'avionique, la mécanique, l'équipement environnement ou l'électronique sol. En tant que technicien électronique sol, je dois veiller au bon fonctionnement du système Harfang et assurer la mise en œuvre du cockpit. Avant chaque vol, j'établis les liaisons de données satellitaires et réalise de nombreux tests et paramétrages, je vérifie scrupuleusement tous les équipements avant de les livrer à l'équipage. Nous faisons de la maintenance préventive mais aussi curative ; en cas d'orage, par exemple, les liaisons GPS peuvent être altérées ou rompues. Dans ce cas, nous savons travailler dans l'urgence. Actuellement, la maintenance des Reaper est sous-traitée par le fabricant américain General Atomics, à terme nous en aurons la charge. »

61^e régiment d'artillerie de Chaumont

Maréchal des logis Floriane, chef de mission

« Responsable de l'exécution de la mission depuis une station au sol, je dirige l'équipage du drone tactique intérimaire (SDTI). Je coordonne le travail du pilote qui assure le vol du drone, de l'opérateur qui gère les différents capteurs, et de l'analyste images. Ces deux derniers gèrent les prises de vue, leur exploitation et leur diffusion à l'ensemble de la chaîne de commandement. Le SDTI est avant tout utilisé pour l'appui tactique au plus près des troupes au sol (surveillance, escorte de convoi, acquisition d'objectifs, etc.), comme l'a fait le 61^e régiment d'infanterie au Kosovo et en Afghanistan. Il peut agir dans un rayon de 80 à 150 kilomètres et possède une autonomie de cinq heures de vol. »



Lancement d'un système de drone tactique intérimaire (SDTI)



G. GESQUIERE@ARMÉE DE TERRE

Décollage d'un drone de renseignement au contact (Drac).

Brigadier chef Fabien, opérateur lancement/récupération

« Je suis membre du groupe "sol" qui s'occupe de la mise en œuvre du SDTI, de son lancement et de sa récupération. Avant le vol, nous assemblons et mettons en place le dispositif de lancement : une catapulte à trois tronçons formant une rampe de 12 mètres, installée sur une remorque ou un véhicule avec vérins de stabilisation. Nous participons à la procédure de contrôle du système jusqu'au lancement du drone et vérifions entre autres les transmissions, la vidéo et le moteur. Puis nous récupérons l'appareil sur la zone de poser une fois qu'il a atterri grâce à ses airbags et son parachute. »

68^e régiment d'artillerie d'Afrique

Brigadier-chef Sébastien, pilote opérateur drone sur Drac

« Début février 2013, j'ai servi avec ma section au Mali dans le cadre de Serval 1. J'ai donc participé à plusieurs opérations comme pilote opérateur sur le Drac, le drone de renseignement au contact. Mon travail consistait à fournir du renseignement d'origine image, de jour comme de nuit, et en temps réel. Ce fut une expérience rustique mais enrichissante, car, au travers, de cette mission j'ai pu apporter un véritable soutien renseignement aux unités appuyées. »

Éléonore Krempff

Les drones de demain s'inventent aujourd'hui

Afin de répondre aux exigences de nouveaux champs de bataille, DGA et armées étudient et testent différentes technologies. Ainsi, tandis que le démonstrateur Neuron permet d'expérimenter les matériels qui équiperont les futurs drones armés aériens, la Marine, elle, teste appareils sous-marins et aériens.

En 2022, selon une étude du cabinet spécialisé en aéronautique Teal Group, le budget mondial de dépenses liées aux drones civils et militaires devrait doubler, atteignant près de 12 milliards d'euros. Aujourd'hui déjà, ces appareils connaissent des emplois toujours plus nombreux : photos aériennes souvenirs, cartographie d'un champ de betteraves, neutralisation de frelons dans les jardins...

une zone très étendue avec une résolution optimale. Si les États-Unis sont aujourd'hui leader dans le domaine des drones armés, l'Europe n'est pas en reste. Le Neuron, le démonstrateur de drones de combat, a été développé depuis 2003 afin d'expérimenter les technologies qui équiperont les futurs drones armés. Fruit de la collaboration entre plusieurs partenaires européens et la Direction générale de l'armement (DGA), le Neuron esquisse d'ores et déjà l'avenir.



P. STROPPIA © DASSAULT AVIATION

Présentation du Neuron, démonstrateur de drones de combat, en 2012.

Quant aux drones militaires, ils embarqueront toujours plus de technologies et seront amenés à évoluer sur de nouveaux champs de bataille. Les projets de recherche et de développement liés à ces appareils tendent actuellement à les faire évoluer dans une nouvelle dimension : la stratosphère, la faiblesse de ses vents offrant un excellent compromis pour le vol d'aéronefs. D'ici quinze ans, des drones pourraient donc opérer à des altitudes allant jusqu'à 30 kilomètres, soit à une hauteur bien supérieure à celle de l'aviation classique mais inférieure à celle des satellites. Ainsi lors des opérations militaires, ils permettraient d'obtenir des informations sur

Étude franco-britannique

En juillet 2014, l'accord signé entre les ministres de la Défense français et britannique visant à lancer une étude de faisabilité d'un démonstrateur de drone de combat, *Future combat air system* (FCAS), a confirmé l'ambition des Européens de préparer ensemble l'avenir de l'aviation de combat. Confiée à Dassault Aviation et à BAE Systems, cette étude sera également conduite et pilotée par la DGA. « *La phase de faisabilité durera 24 mois avec une enveloppe de près de 150 millions d'euros. Elle doit répondre à plusieurs questions fondamentales : un drone de combat peut-il apporter les gains opérationnels escomptés ? Est-il techniquement réalisable et à un coût abordable ?* », résume Philippe Koffi, manager de système de drone de combat à la DGA, qui précise également que ces activités conjointes seront complétées par des études nationales à hauteur de 50 millions d'euros par nation. En 2016, selon les résultats de cette phase préparatoire, Paris et Londres décideront ou non d'aller plus loin et de réaliser un démonstrateur de drone de combat. Une certitude déjà : ce drone armé du futur sera plus autonome dans la réalisation de ses missions. Les progrès des intelligences artificielles sont tels qu'il sera possible d'y intégrer des logiques décisionnelles propres, pour atteindre sa zone d'action et assurer sa survie notamment. Alors que l'utilisation des drones est inscrite dans le paysage du combat aéroterrestre depuis les années 1960, leur emploi dans le milieu marin est encore peu répandu. En effet,



©MARINE NATIONALE

Essais en Méditerranée d'un drone hélicoptère Schiebel S-100 sur le patrouilleur hauturier L'Adroit.

aujourd'hui, aucun drone marin ne peut rivaliser avec des sous-marins comptant des mois d'endurance et d'autonomie. Dans un article paru dans la *Revue Défense nationale* en avril dernier, le capitaine de frégate Rémi Thomas, ancien commandant de la division « entraînement/doctrine et concept d'emploi » de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque, explique qu'« *il manque encore dans le spectre un drone opérationnel qui pourrait être déployé depuis un sous-marin, permettant à son bateau mère une capacité discrète et complète de reconnaissance [...] au plus près des côtes, voire jusque dans les bassins portuaires* ».

L'océan, champ d'expérimentation

D'autres types de drones sous-marins pourraient aussi se révéler extrêmement utiles, notamment dans le domaine de la chasse aux mines. Ainsi le Slamf, ou Système de lutte anti-mines du futur, mettra en œuvre des appareils dédiés à la détection et à la classification des mines marines tels que le font aujourd'hui les plongeurs démineurs. Les premières briques de ce système ont été testées avec succès. Le démonstrateur *Sterenn Du*, « Étoile noire » en breton, préfigurant un futur drone porte-drones, navigue depuis 2010. Les premières manœuvres de récupération des drones sous-

marins de détection et d'identification ont été concluantes. Depuis 2013, la Marine nationale participe aussi aux travaux préparant la présence de drones aériens sur ses bâtiments de surface. Cette intégration au sein d'un navire de la Marine nationale permettrait d'accroître la portée de détection, et donc le délai de réaction, le drone agissant comme une jumelle déportée du navire au-delà des capacités des autres capteurs embarqués. En complément des hélicoptères, il pourra agir pour des missions de lutte contre la piraterie et le narcotrafic, la surveillance des côtes ou l'appui aux opérations tactiques. Afin de préciser le concept d'emploi et d'évaluer les contraintes d'intégration d'un drone sur un navire, la Marine nationale et la DGA ont mené conjointement plusieurs études et expérimentations portant sur différentes problématiques techniques et opérationnelles, par exemple l'appontage et le décollage. Ainsi, un drone hélicoptère Schiebel S-100 a été mis en œuvre à bord du patrouilleur *L'Adroit* que la Marine a expérimenté pendant deux ans. D'autres essais sont également envisagés, préalables au lancement éventuel du programme de système de drone aérien pour la Marine. Ainsi, dans les airs, sur terre ou sous l'eau, le drone fera bien partie des outils futurs du combattant. ■

Paul Hessenbruch

Les drones aériens : passé, présent et avenir

L'ouvrage rassemble plus de quarante contributions sur les drones réunies par le Centre d'études stratégiques aérospatiales et le Centre de recherche de l'armée de l'Air. Objectif : aborder le drone sous tous ses aspects, techniques, sociologiques, polémiques... Cet « *ouvrage outil* », comme le définissent ces auteurs, permettra sans nul doute au lecteur de faire évoluer son point de vue à partir de la confrontation d'idées, d'exemples et d'avis. La conclusion, signée par le chef d'état-major de l'armée de l'Air, le général d'armée aérienne Denis Mercier, dresse les perspectives d'emploi des futurs drones.

La Documentation française, 706 p., 24 €



Cadre juridique de l'emploi des drones au combat

L'auteur, Sébastien Gallais, est officier de l'armement à la Direction générale de l'armement. Ce livre est la prolongation du travail de recherche qu'il a mené dans le cadre de son master. L'ouvrage, qui aborde la question des drones de combat sous le

prisme juridique, démontre à quel point les drones – et la robotique militaire en général – ouvrent de nouvelles perspectives en termes d'autonomie. Des matériels pour lesquels il convient d'adapter et d'accompagner les aspects juridiques, humains, environnementaux et procéduraux.

Sébastien Gallais, éd. L'Harmattan, 192 p., 20 €



Les drones en question (2010-2014)

La *Revue Défense Nationale* a compilé dans ce cahier vingt-quatre textes parus depuis 2010 sur les drones. Il y est question d'opérations, d'industrie, d'applications civiles et militaires. La diversité des auteurs fait la richesse de ce livre qui satisfera aussi bien le grand public que les experts militaires. Parmi ces contributions, l'article du capitaine de frégate Rémi Thomas sur les perspectives d'emploi des drones sous-marins présente une analyse très fine de la situation et des enjeux pour la Marine nationale.

Les cahiers de la *Revue Défense Nationale*. Commande par Internet sur www.defnat.com, 134 p. 10 €



61^e régiment d'artillerie Les drones et l'imagerie de l'armée de Terre

À travers ce livre richement illustré, Mélanie Benard-Crozat revient sur l'histoire du régiment d'artillerie le plus atypique qui soit, engagé dans tous les conflits et devenu, en 1999, le régiment de renseignement image de l'armée de Terre, le

61^e régiment d'artillerie. Armé de drones tactiques, il relève les défis permanents liés à la troisième dimension lors des opérations militaires françaises. Des champs de bataille de Verdun à l'Afghanistan, les « Diables noirs » du 61^e RA ont été de tous les conflits. Ils prouvent l'apport indispensable des drones sur tous les terrains pour conduire les chefs militaires vers le succès. Ce bel ouvrage leur rend hommage.

Mélanie Benard-Crozat, Crépin-Leblond éditions, 189 p., 27 €



Histoire des drones

La capitaine Océane Zubeldia, l'une des meilleures spécialistes des politiques d'emploi des drones, dresse dans ce livre le bilan d'un siècle d'histoire et laisse entrevoir ce que seront les guerres du XXI^e siècle. Extrait de sa thèse de doctorat, l'ouvrage consacre deux chapitres aux politiques des armées étrangères, les États-Unis et Israël, sur la question des drones. Ainsi le lecteur trouvera de nombreux éléments pour préciser la place que ces appareils sont appelés à prendre dans la panoplie des moyens militaires. Un livre référence.

Océane Zubeldia, éd. Perrin, 238 p., 20 €



Le 14 juillet en DVD



Prix spécial
pour les militaires
10 €*

Les temps forts du défilé
Les coulisses
Les photos des unités défilantes
Et de nombreux bonus

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

* Pour bénéficier de cette offre spéciale,
entrez le code : **1407M**
Offre valable jusqu'au 31/12/2014



ecpa ▶ d

4) %&) & %a -&#) 2 # %t) !2(, 0 #5&) #5 %t & + # #5
3# &) # 0)&+ , &#+ -)/ ,) % .
1# .

M^{me}, M^{lle}, M _____ Prénom _____ +
N°, rue _____ Ville _____ Code postal _____
Tél. _____ E-mail _____

1 % + & % #5) + #) , , % +)	, % + t l	& / t % t
DVD DEFILÉ DU 14 JUILLET	Tarif public : 12,90 €		
	Tarif militaire : 10 € <small>(sur justificatif*)</small>		
) & #		6
	#		



ADA 10/14

* Joindre une photocopie de la carte militaire

BON DE COMMANDE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2014

Trois lieux mythique

Le patrimoine de la Défense comporte de nombreux ouvrages d'un haut intérêt culturel, architectural et historique. En 2015, le ministère quittera une douzaine de sites militaires dispersés en Île-de-France pour réunir services et directions à Balard. Regard sur le passé de trois monuments parisiens bientôt cédés.

L'îlot Saint-Germain (7^e)

Situé entre le boulevard Saint-Germain et les rues de Bourgogne, de l'Université, de Bellechasse et Saint-Dominique, l'îlot Saint-Germain accueille l'État-Major des armées, l'état-major de l'armée de Terre ainsi qu'un grand nombre de services et de directions de l'Institution. À l'origine de ce lieu se trouvait un cou-

vent fondé en 1640 par la congrégation des filles de Saint-Joseph. L'établissement religieux accueillait de prestigieuses personnalités comme la marquise de Montespan, ancienne favorite de Louis XIV, ou madame du Deffand, qui y tint son célèbre salon littéraire au siècle des Lumières. Au lendemain de la Révolution, les bureaux du ministère de la Guerre quittent Versailles

pour investir les couvents du faubourg Saint-Germain. Le couvent Saint-Joseph change d'occupants à cette occasion. En 1817, l'État achète l'hôtel de Brienne voisin pour en faire la résidence du ministre de la Guerre. Très vite, les différents services et administrations militaires s'installent à proximité de cet hôtel particulier. En quelques années, l'armée prend possession du quartier.



C. FIARD/DIGOD

Longue de 142 mètres, la façade monumentale de l'îlot Saint-Germain sur le boulevard date du Second Empire.

es de la Défense



B. MASUTTO©DIGOD

Ancien couvent du XVIII^e siècle, l'abbaye de Pentemont abrite actuellement le secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Sous le Second Empire, le ministre décide de construire le long du boulevard Saint-Germain qui vient d'être percé un nouveau bâtiment doté d'une façade monumentale en pierre de taille, longue de 142 mètres et coupée en son centre par un pavillon dans lequel s'intègre la porte principale. Celle-ci est surmontée d'une tête d'Hercule – représentant la France –, dotée d'une crinière, symbole de la force.

En mars 1918, l'îlot Saint-Germain, qui abrite alors Georges Clemenceau, président du Conseil, est durement touché par les bombardements aériens allemands. Des traces de cette attaque sont encore visibles sur la façade extérieure du boulevard Saint-Germain. À partir de 1945, plusieurs déménagements sont envisagés, mais il faut attendre 2007

pour que le projet de regroupement de l'ensemble des services parisiens du ministère sur un même site soit lancé. Au cœur de l'îlot Saint-Germain, seul l'hôtel de Brienne restera propriété du ministère.

Ensemble immobilier de Pentemont (7^e)

Également situé au cœur du faubourg Saint-Germain, l'ensemble immobilier de Pentemont abrite les bureaux et les services du secrétariat d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire ainsi qu'une partie de ceux de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Un ancien couvent du XVIII^e siècle, l'abbaye de Pentemont, le pavillon de Pentemont et l'hôtel du

Génie composent cet ensemble. Fondée à Beauvais en 1217 par Philippe de Dreux, l'abbaye est transférée à Paris en 1672 selon le souhait de Louis XIV. Au milieu du XVIII^e siècle, la vétusté et l'exiguïté des bâtiments conduisent l'abbesse Marie-Catherine Béthisy de Mézières à entreprendre sa reconstruction. Celle-ci est achevée en 1783. Le lieu sert alors de couvent pour religieuses, ainsi que de maison d'éducation pour jeunes filles nobles. Quelques appartements sont également réservés aux dames de la bonne société en quête de repos. Joséphine de Beauharnais y séjourne alors qu'elle plaide en séparation contre son mari. Saisi à la Révolution, l'édifice est utilisé à des fins militaires. En 1915, l'ensemble immobilier est mis à la disposition du service des pensions du ministère ■■■

■■■ de la Guerre. Ce service devient le ministère des Pensions, des Primes et Allocations de guerre en 1920. À la fin des années 1930, un bunker est aménagé sous la cour centrale. Deux dynamos entraînées par des vélos y sont installées pour fournir air et électricité au ministre et à son cabinet en cas de bombardement ennemi. Remarquablement conservé, ce bunker est similaire à celui de la place Denfert-Rochereau à partir duquel le colonel Rol-Tanguy lança son appel à l'insurrection des Parisiens le 19 août 1944.

Hôtel de la Marine (8^e)

Construit entre 1757 et 1774 au nord-est de l'actuelle place de la Concorde, l'hôtel de la Marine est l'œuvre de l'architecte Jacques-Ange Gabriel. L'édifice sert dans un premier temps de garde-meuble royal. Y sont stockés, entretenus et restaurés mobilier, tapisseries, luminaires et objets de décoration les plus précieux des demeures royales. Les visiteurs de l'époque peuvent également y admirer les joyaux de la couronne. Le 6 février 1778, le lieu sert de décor à la signature du « Traité d'amitié et de commerce conclu entre le roi de



Tête d'Hercule sculptée au-dessus de la porte d'entrée de l'îlot Saint-Germain, au 231 du boulevard.

France et les États-Unis de l'Amérique septentrionale ». Par cette convention, Louis XVI reconnaît l'indépendance des États-Unis. À la Révolution, le ministère de la Marine, créé par Colbert en 1669, quitte Versailles pour ce lieu d'exception. L'état-major s'y installera dix-sept ans plus tard. En 1848, l'hôtel de la Marine est le lieu de la signature de l'acte d'abolition de l'esclavage, projet porté par le sous-secrétaire d'État à la Marine

de l'époque, Victor Schœlcher. En 1940, les Allemands réquisitionnent l'hôtel et y installent une partie du commandement de la *Kriegsmarine*. Après-guerre, le bâtiment accueille à nouveau l'état-major de la Marine. C'est le seul ensemble conservé aujourd'hui en France qui regroupe les éléments successifs d'un siècle de décoration marqués par la symbolique de la Marine nationale. ■

Carine Bobbera



Hôtel de la Marine, place de la Concorde. Pour cet édifice commandé par Louis XV, Jacques-Ange Gabriel a conçu un monumental péristyle à colonnade.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Sauveteur dans l'âme

Après le service militaire, Florent Vanmol s'engage dans une unité de la sécurité civile comme sapeur sauveteur. Sous-officier, il enchaîne les missions d'assistance à la population, en France et à l'étranger. À 39 ans, riche d'une expérience de terrain, il espère devenir officier...

« **S**ervir pour sauver », telle est la devise de l'adjudant-chef Florent Vanmol et de ses camarades de l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n° 7 (UIISC 7) basée à Brignoles (Var). Une devise qui résume parfaitement sa carrière de sapeur sauveteur : à 39 ans, Florent compte plus de dix-huit années au service de la population, rythmées par d'importantes interventions en France et à l'étranger. Originaire de l'Hérault, Florent a connu très jeune les unités militaires de sécu-

chef de groupe feux de forêt, avant d'en assurer les fonctions au sein d'une section d'intervention.

Comme son grand-père avant lui, Florent décide rapidement de faire carrière. En 1998, il rejoint l'École nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent, avec l'objectif de se spécialiser en risques technologiques NBC (nucléaires, biologiques et chimiques). Pour lui, il n'existe pas de différence entre les militaires qui partent au combat et ceux qui portent secours à la population. « *Nous portons peut-être*

prendre les fonctions de chef de filière « prévention et sécurité » au sein du 2^e régiment du service militaire adapté. Un avant-poste qui l'amène à faire partie des premiers intervenants lors du séisme de janvier 2010 en Haïti qui fit des centaines de milliers de morts et de blessés et plus d'un million de sans-abri. Le degré de destruction et la misère humaine engendrée l'ont particulièrement marqué. Mais Florent a su prendre le recul nécessaire pour continuer ses missions. « *Nous sommes préparés pour ce genre d'intervention. Quand on part, on sait sur quoi on va. Nous ne sommes pas là pour faire la fête.* » Sur place, outre les missions de sauvetage et de déblaiement, les militaires français ont également préparé la reconstruction. « *Je me souviens du regard plein de gratitude des Haïtiens, de remerciements... C'est peut-être le plus beau cadeau qu'ils pouvaient nous faire* », se souvient-il.

Cette même année, l'adjudant-chef Vanmol est affecté à l'UIISC n° 7 de Brignoles, où il poursuit ses spécialisations. En 2013, il obtient la qualification de chef de section « sauveteur déblayeur ». Inscrit au tableau d'avancement pour passer au grade de major, il est muté en août dernier au bureau des opérations et de l'instruction de l'« U7 » comme sous-officier traitant, après avoir commandé durant trois ans la 3^e section de la 1^{re} compagnie. Mais ce père de deux enfants ne compte pas s'arrêter là. D'ici la fin de l'année 2015, il espère profiter de son expérience pour postuler comme officier issu du rang avec, en perspective, le commandement de compagnies de sécurité civile. L'adjudant-chef prouve ainsi qu'il faut toujours se tourner vers l'avenir. Un avenir au service des autres, comme il a toujours vécu, fidèle à ses valeurs. ■

Loïc Picard

« Lorsque l'on croise le regard reconnaissant des gens, on se sent vraiment utile. »

rité civile. À l'époque, une base avancée était implantée l'été près de sa ville, Lunel, pour lutter contre les incendies de forêt, très fréquents dans la région. À 21 ans, à l'issue de son service militaire, il décide de rejoindre les rangs des formations militaires de la sécurité civile. Une place d'aide moniteur d'éducation physique, militaire et sportive est à prendre à l'UIISC n° 1 de Nogent-le-Rotrou, en Eure-et-Loir. Une occasion rêvée pour ce sportif dans l'âme, adepte de course à pied, de vélo et de squash, qui découvre alors l'univers des interventions pour la sécurité de la population. Déjà titulaire d'un brevet de sécurité et de sauvetage aquatique, il est rapidement projeté sur des missions de sécurité civile.

Moins d'un an après son arrivée à Nogent, il obtient la qualification de

du bleu alors qu'eux portent du vert, mais nous sommes des militaires avant tout », précise-t-il, plein d'assurance.

Pendant onze ans, il enchaîne les missions au sein de l'UIISC n° 1 : interventions lors d'importantes intempéries en France, lutte contre les feux de forêt en Corse, sécurisation de la Coupe du monde de football à Paris, opérations de sauvetage après un séisme en Turquie et une coulée de boue en Algérie ou encore après le naufrage de navires pétrochimiques sur les côtes atlantiques... Si, parfois, les circonstances se ressemblent, chaque intervention est unique. « *Les missions d'assistance à la population sont notre cœur de métier. Lorsque l'on croise le regard reconnaissant des gens, on se sent vraiment utile* », commente le sauveteur. En 2007, il s'installe en Guadeloupe pour



©UIJSC7

L'adjudant-chef Florent Vanmol en six dates

1975 | Naissance à Lunel, Hérault.

1995 | Service militaire dans la gendarmerie nationale

1996 | Intègre les formations militaires de la sécurité civile

1998 | Devient sous-officier

1999 | Première intervention à l'étranger après le séisme d'Izmit, en Turquie

2010 | Intervient après le séisme en Haïti



ESSAI NUCLÉAIRE La force de frappe française au XXI^e siècle : défis, ambitions et stratégie

Depuis 1960, la France est engagée dans une politique de dissuasion nucléaire. Sa force de frappe compte aujourd'hui les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins basés à l'île Longue et une cinquantaine de chasseurs bombardiers. À quels enjeux cette stratégie décidée en pleine guerre froide peut-elle toujours répondre en 2014 ? La France doit-elle entretenir et moderniser cet arsenal à une époque de réduction des dépenses militaires ? Dans quelle mesure, enfin, la possession de l'arme atomique est-elle toujours une carte politique efficace sur l'échiquier international ? Autant de questions auxquelles répond Philippe Wodka-Gallien, membre de l'Institut français d'analyse stratégique et auteur, en 2011, du *Dictionnaire de la Dissuasion*, ouvrage encyclopédique sur l'histoire des forces nucléaires dans le monde.

Philippe Wodka-Gallien,
éd. Lavauzelle,
215 p., 23,60 €

LE GRAND LIVRE DE LA GÉOPOLITIQUE Les relations internationales depuis 1945

Défis, conflits et crises, tendances culturelles, problématiques et questionnements... À travers cet ouvrage, Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales stratégiques et enseignant à l'Institut d'études européennes de l'université Paris 8, propose un tour du monde des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. De la guerre froide en Europe et dans l'hémisphère Sud au monde postbipolaire, l'auteur revient sur le concept de la détente apparu sous les présidences de Kennedy et de Johnson. Il évoque également les conflits majeurs de l'Afrique subsaharienne et le développement de la menace islamiste. Illustré par de nombreuses cartes, ce livre, au sujet pourtant complexe, est accessible au plus grand nombre.



Pascal Boniface,
éd. Eyrolles,
299 p., 21,90 €

DAVELUY, CONTRE-AMIRAL 1863-1939 ou « C'EST LE PLUS TÊTU QUI GAGNE »

Inventeur du premier périscope opérationnel dans les années 1890 avec l'enseigne de vaisseau Violetta, créateur de l'aéronautique navale en 1910, le contre-amiral René Daveluy fut également un écrivain talentueux et l'un des théoriciens maritimes les plus célèbres du début du XX^e siècle. En 1906, il publie une analyse lumineuse de la guerre navale russo-japonaise qui sera commentée dans toutes les amirautés européennes.



En 1919, avec *Les Enseignements maritimes de la guerre anti-germanique*, il écrit un petit chef-d'œuvre de littérature militaire, toujours lu par les passionnés d'histoire navale. Son petit-fils, l'amiral (2s) Benoit Chomel de Jarnieu, publie la première biographie de ce marin visionnaire, tout aussi inventif que stratège, et dont la devise – appliquée au combat naval – était devenue : « C'est le plus têtu qui gagne. »

Benoit Chomel de Jarnieu,
éd. Les presses du Midi,
153 p., 23 €



L'OTAN AU XXI^e SIÈCLE La transformation d'un héritage

Publié pour la première fois en 2010, cet ouvrage reste l'une des synthèses les plus complètes sur l'histoire et les structures de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Plusieurs chapitres, largement refondus, précisent les différents concepts stratégiques, la logistique et l'organisation financière de l'Otan. Le détail des missions diplomatiques et militaires depuis 2010, l'évolution des alliances, ainsi que l'analyse des nouvelles menaces, notamment dans le cyberspace, complètent et justifient l'actualité de cette seconde édition.

Olivier Kempf,
éd. du Rocher,
613 p., 29,90 €

ATLAS GÉOPOLITIQUE MONDIAL 2015

L'actualité internationale s'est montrée particulièrement riche en conflits cette année : émergence d'une guerre civile en République centrafricaine et en Ukraine, menace grandissante de Boko Haram au Nigeria et au Cameroun, déclenchement d'opérations militaires israéliennes d'envergure dans la bande de Gaza... Dans ce contexte, l'*Atlas géopolitique mondial 2015* constitue un outil d'analyse utile pour comprendre le monde actuel. Avec plus de 280 cartes et graphiques couvrant les cinq continents, cet ouvrage incontournable pour les passionnés de géopolitique traite ainsi une centaine de thèmes tels que le contrôle des armes à feu aux États-Unis, le miracle économique indonésien, la montée de l'extrême droite dans l'Union européenne ou la géopolitique des espaces naturels protégés.



Sous la direction d'Alexis Bautzmann,
éd. Argos/Areion
group, 193 p., 22,50 €

CEUX DU NORD
140 photos inédites
des photoreporters
du Nord-Vietnam
entre 1966 et 1975



Jusqu'à la chute de Saïgon en 1975, les photoreporters occidentaux ont couvert sans entrave la guerre du Vietnam. D'innombrables photographies ont été prises. Certaines, qui ont fait le tour du monde, restent gravées dans les mémoires. Quarante ans après, le photoreporter Patrick Chauvel a retrouvé les clichés saisissants et totalement inconnus de plusieurs journalistes des troupes nord-vietnamiennes. La guerre est ici photographiée sans tabou, mais toujours avec le sourire de la victoire assurée. Cet album exceptionnel rassemble 140 photos de « ceux du Nord » et dévoile une autre image et une autre mémoire de la guerre du Vietnam.

Patrick Chauvel,
éd. Les Arènes,
160 p., 29,90 €

**ARCHIVES DE
LA GRANDE GUERRE**
Guide des sources
conservées par le
Service historique
de la Défense
relatives à la
Première Guerre
mondiale

La Première Guerre mondiale est sans doute le conflit de l'histoire de France qui a laissé le plus de documents. *Les Archives de la Grande Guerre* présentent de manière synthétique l'ensemble des sources conservées par le Service historique de la Défense (SHD).



Ce guide, qui est indispensable pour tout historien travaillant sur la Première Guerre mondiale, permet de faire face à la masse de documents existants et à leur dispersion. Il indique également les nouveaux espaces de recherche qui restent encore à découvrir. Enfin, avec les *Archives de la Grande Guerre*, le SHD offre au grand public une partie de ses richesses, une mine de témoignages, de traités, de lettres et de sources iconographiques d'époque.

**Sous la direction
de Agnès Chablat-
Beylot et de Amable
Sablon du Corail,**
Service historique de
la Défense, 624 p., 26 €



**ENTRE CIEL
ET MÈRE**

Marine Bayer est une jeune femme ordinaire. Le soir, comme toutes les mamans, il lui arrive de raconter à ses trois jeunes enfants des histoires de pirates. Mais ceux qu'elle ne peut s'empêcher d'imaginer ne possèdent ni mousquet, ni tromblon. Ils utilisent des kalachnikovs. En effet, au moment de l'affaire du *Ponant*, Marine Bayer était pilote d'hélicoptère à bord de la *Jeanne d'Arc*. Elle a tenu un rôle clé dans l'opération aéroportée qui permit de sauver les otages, de récupérer une partie de la rançon et de capturer en plein désert certains pirates somaliens. *Entre ciel et mère* est le récit romanesque de cette mission dangereuse à l'issue de laquelle la jeune maman fut décorée de la croix de la Valeur militaire et de la Légion d'honneur.

Jean-Marie Le Méné,
coll. « Lignes de feu »
éd. du Rocher,
169 p., 18 €

**LA GRANDE GUERRE
EN COULEURS**

Quasiment toutes les photographies de la Grande Guerre sont en noir et blanc, à l'exception des photochromes, ces clichés colorisés dans un second temps. Cet album ne compile pas ces images colorisées a posteriori, mais présente quelques centaines des rares autochromes de la guerre. Mise au point par les frères Lumière, cette technique permettait de générer directement, à partir de millions de grains d'amidon, des images splendides, colorées à la manière des toiles pointillistes. En plein essor dans les années 1910, les autochromes auraient pu remplacer le noir et blanc si l'impression de la couleur n'avait nécessité un long temps de pose. Incapable de saisir le mouvement, cette technique fut donc assez peu utilisée durant la guerre. Les très belles images rassemblées dans cet ouvrage sont à la fois étonnantes de réalisme et tout à fait statiques : spectacles de villes bombardées ou de blessés alités, portraits de soldats autour de la « roulante ». Des photos originales et pour la plupart inédites.



Peter Walther,
éd. Taschen,
384 p., 39,99 €



**L'ÉCOLE MILITAIRE,
Une histoire
illustrée**

Richement imagé, cet album présente l'histoire fascinante d'un des plus célèbres monuments de l'histoire de France, l'École militaire. Le lecteur traverse 260 ans d'histoire grâce aux témoignages, aux archives et aux photographies inédites. Christian Benoit revient sur les temps forts de ce monument parisien, symbole de traditions et de valeurs, qui a su conserver sa vocation initiale et dont la construction a redessiné le 7^e arrondissement. Qui est à l'origine de cette académie militaire ? Quels sont les célèbres chefs militaires français qui ont arpenté ses pavés ? Qui y travaille aujourd'hui ? Toutes les réponses sont données au fil des pages de l'ouvrage.

Christian Benoit,
éd. Pierre de Tailiac,
128 p., 14,90 €



JACQUES RIDEL@ECPAD

15 décembre 1915. Les chiens d'Alaska arrivent dans les Vosges avec leurs mushers, les conducteurs de traîneau. Les chasseurs alpins sélectionnés pour tenir ce rôle ont été formés par Scotty Allan, l'un des plus célèbres mushers du Grand Nord. Ils ont appris à mettre les harnais aux chiens sans en avoir peur, puis à attribuer les places et les rôles respectifs de chaque animal dans l'attelage. Soixante équipages formés d'un traîneau et de sept ou neuf chiens ont été constitués et l'entraînement a duré plusieurs semaines.

Poilus d'Alaska

Du Grand Nord à la ligne bleue des Vosges

Ravitailer les positions enneigées des Vosges par chiens de traîneau : telle est l'idée que le capitaine Moufflet soumet à l'état-major. En août 1915, il s'embarque pour l'Amérique accompagné du lieutenant Haas. Ils ont une centaine de jours pour ramener des chiens d'Alaska.

Hiver 1914, la guerre fait rage sur le front des Vosges. Le froid glaçant et la neige qui ne cesse de tomber rendent catastrophique la situation des soldats qui se battent sans relâche pour défendre la très stratégique ligne bleue des Vosges. Le ravitaillement en vivres et en munitions et l'évacuation des blessés vers les hôpitaux sont impossibles en raison des conditions climatiques. Les chemins sont impraticables pour les véhicules, et les chevaux et les mulets, très affaiblis, peinent à se frayer un chemin dans l'immensité blanche.

Un projet hors du commun

Dans cette guerre de positions, les troupes françaises résistent tant bien que mal au prix de milliers de vies perdues. Une meilleure logistique pourrait faire pencher la balance. Une situation inadmissible pour l'état-major, qui souhaite absolument éviter que l'histoire ne se répète l'année suivante. De nombreuses pistes sont alors étudiées, en étroite collaboration avec les industriels et les ingénieurs militaires. Mais les moyens et le temps manquent cruellement. Un officier de l'armée de Terre se présente alors avec un projet hors du commun. Grièvement blessé en 1914 et secouru par les Allemands, le capitaine Louis Moufflet, affecté au 22^e bataillon de chasseurs alpins et chevalier de la Légion d'honneur, bénéficie d'une aura importante dans la sphère militaire. Il propose d'utiliser des chiens de traîneau pour assurer le

transport logistique en période hivernale. La solution, relativement peu onéreuse et originale, convainc les officiers de l'état-major ainsi que le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand. Envoyé en mission dans le Grand Nord, le capitaine a ordre de ramener en France 400 animaux et le matériel nécessaire à la constitution d'un équipage de 40 traîneaux.

Le 12 août 1915, l'ordre de mission et les laissez-passer sont signés. Pour accomplir sa tâche, le capitaine Moufflet sera accompagné du lieutenant René Haas, affecté au 119^e régiment d'infanterie. Avant-guerre, tous deux avaient vécu en Alaska durant plusieurs années, ce qui leur avait per-

Aucune compagnie maritime n'accepte d'embarquer 400 chiens, leurs aboiements risquant de faire repérer le navire par les sous-marins allemands.

mis de se créer un réseau sur place, mais aussi de découvrir le potentiel et la résistance incroyable de ces chiens capables de parcourir des milliers de kilomètres dans l'Arctique.

Fin août, Haas et Moufflet embarquent pour traverser l'Atlantique. Les deux officiers doivent se montrer très prudents, des espions allemands se trouvant sur leurs traces. Leur mission, classée secrète, doit être achevée avant le début de l'hiver. Il ne leur reste donc qu'une centaine de jours pour l'accomplir.

Arrivés à New York, les deux hommes se séparent. Moufflet reste sur place pour établir des contacts à travers le Grand Nord, tandis qu'Haas se rend en Alaska pour y retrouver l'un de ses amis, Scotty Allan. Célébrité locale, Allan est réputé être l'un des meilleurs mushers – pilote d'attelage – d'Alaska. Ensemble, et dans la plus grande discrétion, ils parviennent à réunir 106 chiens de tête ainsi que du matériel en parcourant les villages inuits.

Un retour en France compromis

Pendant ce temps, le capitaine Moufflet rencontre les plus grandes difficultés à préparer le voyage de retour, les compagnies américaines ne voulant pas assurer un transport à vocation militaire pour préserver leur neutralité dans le conflit. Il rejoint alors Québec, en territoire allié, pour trouver d'autres chiens qui constitueront, avec ceux trouvés par Haas et Scotty, les

futurs attelages. Grâce aux contacts établis et au prix de nombreux kilomètres parcourus, il parvient à réunir près de 350 chiens.

Fin octobre, il est rejoint au Québec par le lieutenant Haas, Scotty Allan et leur convoi de chiens et de matériels. Sous bonne escorte militaire canadienne, ils viennent de parcourir le continent nord-américain d'ouest en est. Tous attendent le départ pour la France. Un départ très compromis puisqu'aucune compagnie maritime n'accepte d'embarquer autant ■■■

■ ■ ■ de chiens : leurs aboiements risquent de faire repérer le navire par les sous-marins allemands.

En attendant, les chiens sont placés dans un camp militaire canadien à proximité d'un champ de tir afin de les habituer aux bruits de la guerre. Des sons qui seront bientôt leur quotidien. Moufflet doit impérativement trouver un moyen de traverser l'Atlantique avant que les glaces ne viennent bloquer l'embouchure du Saint-Laurent. Il réussit finalement à convaincre le commandant d'un vieux navire à vapeur d'appareiller pour la France. Alors que 440 chiens et le matériel récolté embarquent à bord du *Poméranien* en compagnie de Scotty Allan – qui accepte de venir en France former les futurs mushers –, le capitaine Moufflet regagne la métropole de son côté afin de préparer leur arrivée. En France, il sélectionne près de 80 chasseurs alpins et soldats du train qui seront formés à la conduite et au dressage des chiens. Ensemble, ils constitueront les sections d'équipages canins d'Alaska (Seca). Après deux semaines de traversée péril-

leuse, le *Poméranien* accoste au Havre. Sur place, une partie du détachement de soldats sélectionnés les attend. Tous sont rapidement formés par Scotty Allan, qui leur apprend à se faire respecter par ces chiens à demi-sauvages et à leur attribuer leur place dans l'attelage.

Transporter vivres et munitions

Le 15 décembre 1915, les hommes et leurs nouveaux compagnons d'armes arrivent dans les Vosges. Sous les ordres du capitaine Moufflet, deux sections sont formées. La première, commandée par le lieutenant Haas, s'établit dans une ferme, au Tanet. La seconde est positionnée plus au sud, sous les ordres du lieutenant Hérodier. Rapides, silencieux et capables de parcourir vite d'importantes distances, les équipages s'avèrent très précieux sur le front. Ils permettent de ravitailler des postes isolés par la neige, de transporter les vivres et les munitions essentielles au maintien des positions, ou encore d'évacuer les blessés jusqu'à bloqués auprès des combats.

Plusieurs rapports font état de l'action décisive des Seca et la presse de l'époque fait régulièrement leur éloge. Plusieurs chiens auraient d'ailleurs été décorés de la Croix de guerre à l'issue du conflit, même s'il est très difficile d'en apporter la preuve aujourd'hui, les registres de l'époque ne mentionnant que les hommes. Au retour de la paix, la moitié des chiens ont été tués au combat. Les autres sont adoptés par les soldats qui en avaient la garde. En 2012, un documentaire, « Nom de code : poilus d'Alaska », était diffusé sur Arte (toujours accessible sur le site internet de la chaîne). Il sera rediffusé le 8 novembre. Côté livres, *Moufflot, hiver 1914*, le tome 1 de la bande dessinée *Les Poilus d'Alaska*, édité par Casterman, est également disponible. Enfin, l'ouvrage *La Véritable Histoire des poilus d'Alaska*, de Daniel Duhand, paraîtra d'ici la fin de l'année. Une formidable aventure qui a toute sa place dans l'histoire militaire de la France. ■

Loïc Picard, avec la participation de l'adjudant-chef Lafargue du Service historique de la Défense

À gauche : portrait du capitaine Moufflet, du 22^e bataillon de chasseurs alpins. À droite : deux chiens de traîneau font une halte.



COLLECTION BROUWER-MOUFFLET/POILLUSDALASKA.COM

JACQUES RIDELOECPAD